RAPPORT ANNUEL 2022

ASSOCIATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PÔLE JEUNESSE

IME • SESSAD • CAMSP-EPDA 1 • PCO-TND 68

PÔLE INCLUSION PAR L'EMPLOI

ESAT • SESAM'EMPLOI

PÔLE ADULTE

"HABITAT ET APPUI AU PROJET DE VIE"

FOYER • PFR68 • AU FIL DES LOISIRS

Au fil de la Vie

Au fil de la Vie

EN QUELQUES CHIFFRES

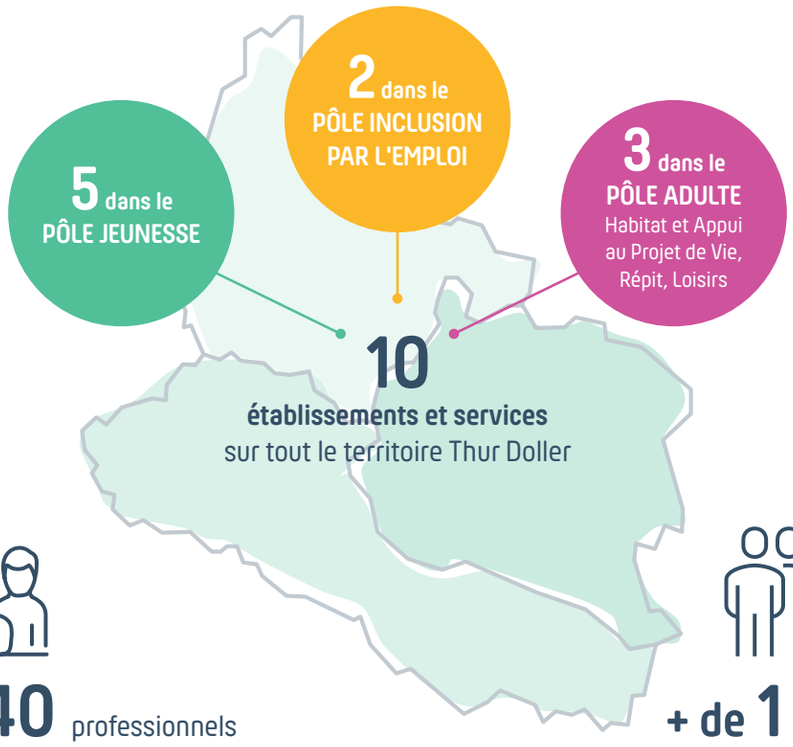

+ de 140 professionnels

+ de 1000 bénéficiaires

Sommaire

P. 3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

P. 5 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

P. 12 PÔLE JEUNESSE

P. 31 PÔLE INCLUSION PAR L'EMPLOI

P. 41 PÔLE ADULTE "HABITAT ET APPUI AU PROJET DE VIE"

P. 55 ASSOCIATION & GOUVERNANCE

LE MOT DE...

Chantal DURLIAT,
Présidente d'Au fil de la Vie
Vice-Présidente de l'UNAPEI Grand Est

Comme toute association se revendiquant du mouvement parental, nous exigeons une mobilisation de toutes les énergies, pour qu'avec professionnalisme et bienveillance, les personnes accompagnées reçoivent le meilleur accompagnement possible, qui leur permettra de trouver leur juste place dans notre société.

A un moment où d'aucun s'interroge sur la solidité du lien social et sur la mesure de l'effort à consacrer aux solidarités, **notre rôle militant est plus important que jamais.**

Nous devons mobiliser les parents pour les inviter à rejoindre la gouvernance associative, pour agir au sein du Conseil d'Administration, pour participer à des activités de levée de fonds et pour rejoindre les instances de représentation tel que le Conseil de la Vie Sociale, ainsi que les futures commissions associatives que nous souhaitons créer prochainement.

Dans la même idée, à une époque où la relation au travail change de nature, nous devons faire émerger de nouvelles modalités de management et d'organisation, pour attirer et retenir les talents, motiver et responsabiliser les cadres et les salariés de toutes disciplines, promouvoir la bienveillance et la bientraitance - deux facettes indispensables au service du bien-être des personnes accueillies et accompagnées.

Le contexte international met en question aujourd'hui le modèle de solidarité "à la française", héritier de la lutte du mouvement parental depuis la libération (cf. injonction de l'ONU, de fermer les institutions avec hébergement).

Mon avis est que, plutôt que de les contester, nous devons nous emparer des politiques publiques pour leur donner sens et intérêt :

- **Les politiques inclusives et le redéploiement de l'offre**, à l'école ou en entreprise, nécessitent des moyens d'accompagnement conséquents à déployer,
- **Il est possible de "désinstitutionnaliser" sans détruire les institutions** mais en les repensant, dans leur management et dans leurs interactions, par la promotion de coopérations et de partenariats territoriaux par exemple.

Au sein de l'UNAPEI Grand-Est, sur tous ces sujets, je défends fermement l'idée que l'expérimentation est la voie à privilégier pour faire avancer ces idées et pour promouvoir des actions nouvelles, au service des Droits des personnes.

« Nous avons une volonté, nous avons un cap, nous avons la légitimité à agir. Ensemble, nous pouvons continuer à avancer résolument, avec le soutien indispensable de nos adhérents. »

Qu'il s'agisse de l'évolution de notre offre de service ou de l'innovation dans les pratiques managériales, Au fil de la Vie, nous contribuons concrètement à ces intentions, comme vous pourrez le découvrir à la lecture de ce rapport.

Le Conseil d'Administration actuel a été nommé à la suite d'une période de questionnements quant au lien gouvernance / dirigeance.

Dans le cadre d'une période de management de transition entre octobre 2022 et mars 2023, **nous avons tenu à repenser ces liens, par la promotion de l'intelligence collective au sein de l'équipe de direction**, avec une Secrétaire Générale et des Directions de Pôles, reliés à la gouvernance associative par un Document Unique de Délégation (DUD) original et innovant.

Nous nous employons maintenant à repenser le fonctionnement associatif, par un travail sur la rénovation des statuts et par l'entrée, que nous proposons, de nouveaux administrateurs, pouvant offrir une compétence et une expérience complémentaire à l'expertise parentale.

J'ai eu l'occasion d'échanger sur ces orientations stratégiques, avec nos correspondants de l'ARS et de la CEA, le 11 avril dernier et j'ai pu recueillir leur fort encouragement à poursuivre les évolutions positives engagées par le Conseil d'Administration, avec la nouvelle équipe de direction.

Il nous restera formellement à décider, fin juin prochain, la prorogation de l'organisation expérimentale mise en place à titre de test, le 1er avril dernier, ce qui se traduira par l'abandon du poste de Directeur Général, au profit du modèle collaboratif qui semble aujourd'hui tenir toutes ses promesses.

Nous avons une volonté, nous avons un cap, nous avons la légitimité à agir. Ensemble, nous pouvons continuer à avancer résolument, avec le soutien indispensable de nos adhérents.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Rapport d'activité
Secrétariat Général

Mélanie LANGEN,
Secrétaire Générale

NOTRE RÉSILIENCE, UNE FORCE DANS UN MONDE EN MOUVEMENT

Depuis 2015, j'ai le privilège de travailler au sein de notre association et j'ai ainsi pu observer de nombreux changements, tant internes qu'externes, qui ont bouleversé notre quotidien et notre manière de travailler.

Nous avons dû faire face à des imprévus, des départs, des tensions de diverses natures, et aussi à des événements externes, comme la pandémie de Covid-19, avec l'obligation vaccinale qui a divisé et récemment la crise énergétique qui crée de nouvelle tensions, tout cela dans un contexte de transformation du secteur médico-social.

La dynamique conjuguée des administrateurs et d'une nouvelle équipe de direction solidaire et motivée, a permis d'avancer en partant de l'essentiel : les besoins des personnes concernées et l'exigence d'y apporter des réponses innovantes, en lien avec les ressources du milieu ordinaire.

Dans un contexte contraint, avec des ressources limitées, mais aussi avec un potentiel à exploiter de partenariats territoriaux, pour ne laisser personne sans solution, nous avons décidé d'avancer en "mode projet", pour mobiliser toutes les énergies en nous centrant sur les finalités. Ainsi, afin de rendre l'Association plus forte face aux différents contextes qui peuvent se présenter, le CSE, l'équipe de direction et la gouvernance se sont associés pour trouver des solutions pérennes et ont abouti à un nouveau modèle d'organisation basé sur l'intelligence collective et la répartition des responsabilités.

Notre nouvelle organisation comprend un comité de direction composé d'un secrétariat général, poste qui m'a été confié, ainsi que trois directions de pôles, incarnées par Anne-Marie ASENCIO pour le pôle Jeunesse, Roselyne KATZ pour le pôle Adulte "Habitat et Appui au projet de vie" et Joël SRONEK pour le pôle Inclusion par l'emploi.

Toujours soucieux d'innover au bénéfice des personnes en situation de handicap, nous avons également poursuivi le développement de nouvelles activités, comme la création de la PFR68, une Plateforme d'accompagnement et de Répit pour les aidants des personnes en situation de handicap du Haut Rhin.

Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à présent tout en étant conscients que de nombreux défis nous attendent. Nous devons adapter et rénover notre patrimoine immobilier, renforcer la dynamique associative en développant davantage de synergies entre les services, continuer à faire évoluer nos activités pour favoriser l'inclusion dans le monde ordinaire lorsque cela est possible et souhaité par les personnes, et continuer à garantir un accompagnement de qualité.

L'ACTIVITÉ EN 2022

Ressources humaines – *Gaëlle HENCHES*

L'année 2022 a été placée sous le signe de l'adaptation et de la solidarité en lien avec le départ de Catherine URY (ancienne RRH) en mai 2022, la vacance du poste jusqu'en septembre 2022 avec l'arrivée de Gaëlle HENCHES, le départ de Marina HARNIST, technicienne paie en novembre 2022 et l'arrivée en décembre 2022 de Mélanie BRELLMANN pour la remplacer.
Le service RH a dû s'adapter à ces changements organisationnels internes au niveau des ressources humaines et plus généralement à un nouveau mode d'organisation et ce dès septembre suite à l'arrêt maladie prolongé du Directeur Général jusqu'à la fin de l'année 2022, selon un modèle collaboratif en lien permanent avec les directions des établissements et services.

Malgré cela, une activité « normale » a pu se poursuivre :

> RECRUTEMENT

37 offres d'emploi ont été publiées, près de 250 candidatures ont été reçues, 135 personnes ont été rencontrées par les différents recruteurs. A l'exception d'Au fil des Loisirs où les recrutements pour encadrer les séjours d'été ont été réalisés en visio par les équipes d'Au fil des Loisirs et en présentiel lors de la matinée de recrutement prévue à cet effet.

> NOUVELLES FONCTIONS

2 nouvelles fonctions ont vu le jour dans l'association : chef de projet PFR 68 et animateur coordinateur AFDL.

> CONTRATS DE TRAVAIL

80 contrats de travail et avenants ont été signés (dont 16 CDI, 3 contrats en alternance, 12 CDD et 49 avenants), engendrant autant de modifications en paie.

> PRIME DE PARTAGE

Une Déclaration Unilatérale de l'Employeur a permis de verser une prime de partage de la valeur en deux temps nous permettant de valoriser les salariés exclus des revalorisations salariales. Cet effort inédit a pu être réalisé grâce à la participation du Conseil d'Administration et du Comité Social et Economique.

> COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

5 réunions du CSE et 3 réunions de CSE extraordinaires se sont tenues en 2022.

> INDEX ÉGALITÉ FEMME HOMME

L'index égalité professionnelle femme-homme a été calculé et publié au titre de l'année 2022. L'association Au fil de la Vie a obtenu la note de 86/100.

> OUTILS DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

Afin d'ajuster les compétences des salariés aux besoins des établissements, des outils de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ont été mis en œuvre par le biais des entretiens professionnels à réaliser tous les deux ans et des entretiens annuels.

> FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous avons bénéficié d'un budget conséquent d'environ 65 000 € en 2022 dû aux reports de formation non réalisées en 2021 (crise Covid-19). Les formations collectives ont été privilégiées permettant aux professionnels de développer de nouvelles pratiques, de maintenir les compétences acquises dans un secteur en pleine évolution et de former un grand nombre de professionnels.

> ACCUEIL D'UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE TRANSITION

L'accueil de Monsieur Patrick FAIVRE a permis de palier à l'absence prolongée, en vertu de sa position stratégique. Un nouvel élan a repris permettant d'annoncer de nombreux travaux et groupes projets à la fin d'année pour 2023.

Gestion financière – *Sébastien POUJADE*

L'année 2022 a été une année de transition, suite à des changements de gouvernance et de dirigeance. La situation s'est stabilisée depuis septembre 2022.
Ces changements se sont traduits par une adaptation du pôle administratif et financier afin de continuer à répondre au mieux au besoin des établissements.

Le Pôle administratif et financier a continué ses actions récurrentes au bénéfice des établissements :

> ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

Réalisation des éléments budgétaires prévisionnels et des comptes administratifs des établissements en lien avec les Directions des établissements ainsi que les Experts comptables et Commissaires aux comptes.

> ENQUÊTES

Participation sur le plan budgétaire et financier à la réponse aux diverses enquêtes, indicateurs et tableaux de bord.

> RESPECT DES PROCÉDURES

Etablissement et veille continue au respect des procédures et de la législation.

> BUDGETS

Maîtrise au mieux des budgets délivrés par les autorités de tarification et de contrôle.
Maîtrise optimale des budgets en gestion propre.

En complément de ces actions, l'année 2022 a permis à l'association d'avancer sur certains dossiers :

- **L'acquisition via un emprunt, d'un terrain rue des Moulins** à Thann, visant à permettre l'extension de l'ESAT du Rangen, phase de planification des travaux en cours ;
- **L'acquisition de deux terrains** en prévision du développement futur du foyer Maison Emilie ;
- **La réflexion sur le transfert du CAMSP/EPDA/PCO TND** vers la maison de santé ;
- **La recherche de nouveaux financements** (Café des Aidants, PFR 68, PCO TND, etc.) ;
- **La gestion administrative, comptable et financière** de la nouvelle activité en gestion contrôlée, la PCO-TND 68 et la PFR 68 ;
- **Le rapprochement entre l'IME et le SESSAD** ;
- **Le développement de la collaboration entre Au fil de la Vie et Le soleil du Rangen**.

Compte tenu du contexte particulier de 2022 et des priorités de nos partenaires financeurs, certaines actions n'ont pu être que partiellement suivies :

- **Préparation aux nouvelles échéances budgétaires :** EPRD dans le cadre d'un futur CPOM.

Malgré la crise sanitaire, l'année 2022 a été une année de reprise comme en atteste le développement de la gestion propre (induisant une augmentation des liens clients-fournisseurs, notamment due à l'évolution du nombre de séjours d'Au fil des Loisirs, au développement de l'activité de la Blanchisserie de l'ESAT suite aux travaux de 2019, par la poursuite de l'activité SESAM'Emploi) et la continuité des projets portés par l'association (mécénat, financements spécifiques, etc), ont été une priorité du pôle administratif et financier.
L'équipe du Pôle administratif et financier, ainsi que les différents acteurs de l'association, ont relevé ce challenge, malgré les difficultés contextuelles rencontrées.

Communication – *Régine KESSLER*

Communiquer est une nécessité pour toute organisation médico-sociale :

- Pour nous faire connaître ;
- Pour faire reconnaître nos valeurs ;
- Pour trouver des financements et notamment recevoir des dons ;
- Pour attirer des bénévoles ;
- Pour créer un ''effet réseau'', créer du lien ;
- Pour permettre à l'association de devenir un partenaire incontournable sur la question des personnes en situation de handicap mental sur le territoire.

Elément majeur de notre identité souhaitée par le conseil d'administration, la communication de l'association Au fil de la Vie, se décline toujours en mode participatif. Aussi nous tenions à remercier l'ensemble des référents communication, pour la qualité de leur travail, pour la réalisation de l'ensemble des supports que nous diffusons.

Les référents communication sont :

- Association : André et Marie Paule WAVELET
- CAMSP / PCO-TND 68 : Sylvie MANDEREAU
- IME / SESSAD : Sabine BOOS / Corinne REIBEL et le groupe des élèves écrivains
- ESAT : Mathie FAHY / Laurence MILAZZO
- FOYER : Véronique LAFERTHIN et le groupe de résidants écrivains
- SESAM'Emploi : Christophe FAIVRE

2022 en quelques mots :

> FACEBOOK

Facebook est un excellent support pour l'affichage de nos offres d'emploi, en plus de notre site internet.
Il permet également de mettre en avant l'ensemble des actions menées par les professionnels auprès des personnes que nous accompagnons.

> GAZETTE

Grâce à un travail très important des équipes, nous avons imprimé une belle gazette Au fil des Nouvelles n°11 de 20 pages en avril 2022. Merci aux référents communication mais également à l'ensemble des professionnels qui contribuent à la qualité de ce support.

> AU FIL DES INFOS

Nouveauté en 2022 : un bulletin d'information à destination de tous les professionnels Au fil des Infos. Ce document bimestriel permet de valoriser les actions/projets (sorties, création d'outils, focus sur des parcours, ...) réalisés sur les établissements et services.
4 éditions sont parues en 2022.

> AU FIL DE LA VIE DANS LA PRESSE LOCALE

- 23 mars 2022 : « Santé mentale : le contrat social multipartite à l'heure du bilan » un article mentionnant le soutien d'Au fil de la Vie au Soleil du Rangen.
- 22 juin 2022 : « La fondation Vinci fait un don au profit d'enfants hospitalisés ». Au fil de la Vie a reçu une subvention permettant de financer la fabrication de doudous GHribouille.
- 5 octobre 2022 : « Une plate-forme pour offrir du répit aux aidants de personnes handicapées ». Organisation par la plate-forme PFR68 d'Au fil de la Vie d'une journée ciné débat pour tous les aidants.
- 5 octobre 2021 : « Un refuge pour libérer sa parole : le café des aidants reprend »
- 23 novembre 2022 : « Thann – Emily accueillie à la maternelle du Kattenbach » - « Cernay – Le vivre-ensemble a fleuri aux serres municipales ». Dans le cadre de la journée Duoday, des Travailleurs de l'Esat ont formé, le temps d'une journée, un binôme avec un professionnel du monde ordinaire du travail.

> PARRAINAGE DE L'ASSOCIATION LE SOLEIL DU RANGEN

2022 a été un virage dans l'accompagnement du Soleil du Rangen par Au fil de la Vie puisque nous avons obtenu un financement de la part du Projet territorial de santé mentale du Centre hospitalier de Rouffach. Ce financement aura permis le recrutement d'un animateur à mi-temps qui leur aura proposé une multitude d'activités permettant aux membres de l'association de rompre leur isolement (goûter, bricolages de Noël, Ludomobiles, fêtes, activités sportives, ...).

Les projets pour 2023 :

> OPÉRATION BRIOCHES

Au fil de la Vie va participer à cette journée nationale permettant de financer des projets par la vente de Brioches au grand public.

> MULHOUSIENNES

Participation d'un groupe de filles d'Au fil de la Vie à cette course solidaire en septembre 2023.

> SITE INTERNET

Mise à jour de l'ensemble des données contenues sur notre site avec un changement de visuel.

> GAZETTE N°12

Parution d'une nouvelle édition courant de l'été 2023.

Systèmes d'Informations – *Nicolas HEIM*

En 2022, a eu lieu le départ du Responsable du service, Pascal Le Tourneur, vers d'autres horizons professionnels, il ne restait alors qu'un seul technicien informatique à mi-temps en exercice.
La nomination de Nicolas HEIM a permis de redonner un cap et de relancer les chantiers en cours.

Les activités conduites ont été nombreuses et structurantes :

> MIGRATION DE TROIS SITES (SIÈGE, IME, FOYER)

En FTTH (fibre optique) + ajout d'un secours 4 G en cas de panne de réseau internet, afin d'avoir un accès au réseau interne en mode dégradé.

> MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ MFA

avec authentification multi facteur par sms, à la suite d'une recrudescence de tentatives de connexion frauduleuse sur les adresses électroniques de l'association.

> MISE EN PLACE DE SOLUTION DE BACKUP (Sauvegarde)

afin de garantir des sauvegardes quotidiennes sur les serveurs Imago et les serveurs du bureau à distance.

> MIGRATION GESSI EN VERSION 4.20 (application de comptabilité - RH)

> INSTALLATION D'UNE NOUVELLE BAIE DE BRASSAGE À L'IME

> DÉPLOIEMENT D'UNE NOUVELLE PLATEFORME PFR 68

avec la mise en place de trois nouveaux PC, un point d'accès wifi,
une ligne téléphonique fixe, ainsi que deux lignes mobiles.
Installation et configuration d'un système d'impression.

> DÉMÉNAGEMENT DE SESAM VERS L'ESAT avec la mise en place de nouveaux accès serveur.

> MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE ET DU PARC INFORMATIQUE DU PÔLE JEUNESSE

avec la mise à niveau d'anciens postes en remplaçant les disques durs par des disques ssd, en augmentant la mémoire et en réinstallant le système. Achat configuration et installation de 8 nouveaux postes sur tout le pôle.

> SUPPORT ET ASSISTANCE TECHNIQUE DE NIVEAU 1 ET 2 assurés par le pôle.

> REPRISE ET ACCOMPAGNEMENT DU DÉPLOIEMENT DU DOSSIER DE L'USAGER INFORMATISÉ IMAGO

Création des profils utilisateurs, mise en place des droits, assistance technique de l'application de niveau 1.

> GESTION ET SUIVI DE LA FLOTTE MOBILE

Service Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement – *Eva WEINZAEPFLEN*

Configuration du pôle :

En 2022, le pôle comptait 2 professionnelles :

- Eva WEINZAEPFLEN responsable QHSE sur les champs de la sécurité, de l'hygiène, de l'environnement
- Mélanie LANGEN responsable développement et qualité pour le pôle enfance, en sus d'autres activités (projets européens et pôle développement notamment).

La nomination de Mélanie LANGEN comme nouvelle Secrétaire Générale de l'association, conduit à recentrer sur Eva WEINZAEPFLEN, la responsabilité intégrale de ce Pôle d'activité.

Les faits saillants de 2022 :

> L'ÉPIDÉMIE DE COVID19

L'année 2022 fut encore marquée par la pandémie de Covid-19 nécessitant une vieille régulière pour adapter les consignes nationales au terrain et ainsi protéger les professionnels et les usagers.

> LES CHANTIERS ANNUELS

- Réalisation des exercices d'évacuation (en tout 8 exercices réalisés par an sur l'Association).
- Réalisation de l'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- Suivi et mise à jour des différents plans de prévention. L'objectif étant que les professionnels et les usagers amenés à travailler à l'extérieur de nos locaux puissent travailler dans de bonnes conditions et être en sécurité.
- Réalisation de protocoles, modes opératoires, plans intempéries, procédures, dans le cadre de l'élaboration de la base documentaire associative.
- Suivi de la campagne ANAP.
- Mise à jour des plans d'amélioration continue de la qualité.

Le pôle QHSE a également mis en œuvre des projets spécifiques :

- Révision du contrat d'entretien des locaux pour la DG-AFDL et le CAMSP-PCO-TND68. Jusqu'à lors, l'Association faisait appel à un prestataire extérieur. Les contrats ont été résiliés pour permettre la mise en place d'une prestation d'entretien des locaux avec l'ESAT du Rangen (établissement de l'Association) équipé d'un secteur hygiène et propreté. En 2023, nous avons comme objectif de mettre en place une mercuriale de produits pour passer sur une gamme éco-labellisée / éco-certifiée.
- Finalisation de l'évaluation interne au sein de l'ESAT du Rangen, de l'IME-SESSAD et du FOYER Maison Emilie (partie FAS). En lien avec le plan d'action, des trames communes permettant la révision des Outils de la loi 2-2002 (règlement de fonctionnement, livret d'accueil, ...) ont été créées pour simplifier leur mise à jour.

- Réalisation d'une étude autour de la thématique « travailleur isolé » avec la mise en place d'un Dispositif d'Alarme Travailleur Isolé (DATI) pour éviter qu'une personne puisse se retrouver isolée sans moyen d'être vue ni entendue.
- Mise en place d'un partenariat avec l'Association Bouchons et Compagnie. Il s'agit du financeur principal pour la création et la mise à disposition des doudous GHRibouille à destination du GHRMSA à Mulhouse. Le doudou GHRibouille est un outil pédagogique permettant d'expliquer le déroulement du passage au bloc opératoire. L'enfant peut ensuite décorer le doudou comme il le souhaite et l'emmener avec lui le jour J. Il peut ainsi se préparer à l'opération ce qui permet de diminuer l'anxiété. Le fonctionnement de l'atelier de production a également été revu pour que des résidants du Foyer puissent participer à la confection des doudous.

Les projets européens ERASMUS + :

- Finalisation du projet Train the Competent, et publication d'un guide de formation et d'un livret d'activités pour accompagner les personnes en situation de handicap qui ont un projet d'activité professionnelle ou bénévole. **www.trainthecompetent.eu**
- Finalisation du projet INSIDEE pour parler d'écologie de manière accessible à tous notamment grâce à la création d'un Quizz en ligne, d'un guide de formation et d'un livret d'activités en libre accès. **www.insidee.eu**

Les grands chantiers et les projets 2023 :

- Création d'un COPIL QUALITE pour permettre le suivi des actions en lien avec la Qualité de la Vie au Travail et la qualité associative. Il s'agira d'un COPIL transverse avec des membres du Conseil d'Administration, du Comité Social et Economique, de la direction, des fonctions supports et des salariés.

La conclusion de Mélanie LANGEN

A l'heure ou notre association a décidé de "libérer les énergies", pour innover au service des personnes accueillies et accompagnées, nous mesurons la responsabilité qui nous incombe en tant que cadres de direction et des fonctions support, en tant que gestionnaires d'établissements et de services offerts aux personnes concernées par un handicap, à tous les âges de la vie, mais aussi en tant qu'employeur et acteur économique du territoire, au service d'un militantisme associatif exigeant et responsable.

La confiance des administrateurs et des financeurs nous oblige à aller plus loin encore dans les réponses que nous pouvons apporter, à des situations et parcours de vie et à des problématiques socio-familiales parfois envahissantes.

L'application du principe de subsidiarité, pour que les décisions soient prises au plus proche de l'endroit où elles doivent produire des effets, **conjuguée à un fonctionnement collégial en équipe de direction**, doivent permettre de repousser les limites de ce qu'il est possible d'imaginer, pour améliorer la performance globale de notre association et rendre chacun fier d'en être partie prenante.
C'est notre défi !

De gauche à droite, l'équipe de direction :
Mélanie LANGEN : Secrétaire Générale
Anne-Marie ASENCIO : Directrice du Pôle Jeunesse
Joël SRONEK : Directeur du Pôle Inclusion par l'emploi
Roselyne KATZ : Directrice du Pôle Adulte

PÔLE JEUNESSE

Rapport d'activité
IME Jacques Hochner

L'ACTIVITÉ EN 2022

Journées de présence réalisées :

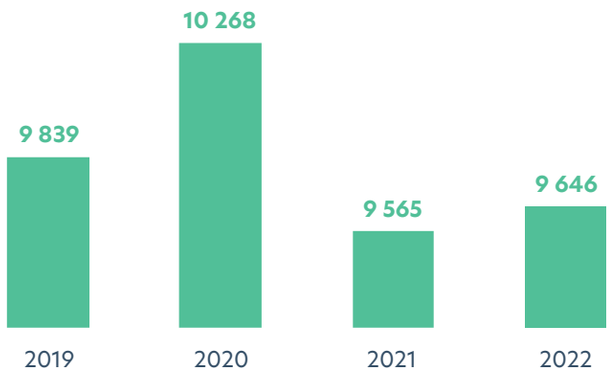

Une année particulière en 2020 en lien à la crise sanitaire COVID-19 et **une forte tension en matière de recrutement en 2021 qui se répercute encore en 2022.**
Ex : 9.5 ETP non pourvus en septembre 2021.

91 %
d'occupation (90 en 2021)

- Le **taux de rotation des places** est passé de 10 % en 2021à **17 % en 2022**.
- Le **nombre moyen de jours d'absence par élève** est passé de 15 jours en 2021 à **19 jours en 2022**.

LES JEUNES ACCUEILLIS

66 jeunes accueillis (64 en 2021)

dont 5 en amendement Creton

- **42,2 ETP pour 44 élèves**
  (42 places agrément déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés)
- **11 ETP pour 13 élèves**
  (10 places agrément polyhandicap)

Cette augmentation des ETP au 31/12/2022 s'explique par la couverture de l'ensemble des postes d'accompagnement auprès des élèves à compter de septembre 2022.

Nombre d'élèves présents au 31/12/22 :

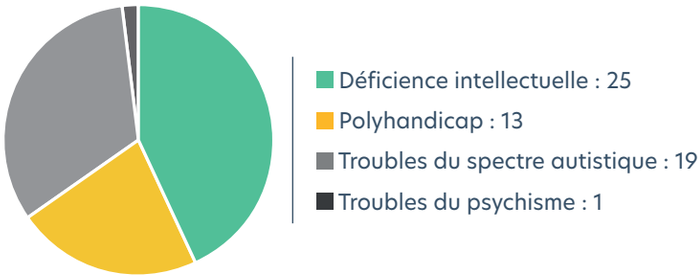

Bien que l'IME n'ait pas d'agrément spécifique TSA, **les personnes avec TSA ont toujours été accueillies puisque l'association Au fil de la Vie s'est engagée sur une réponse de proximité** en tant qu'acteur du territoire Thur Doller. Leur nombre augmente considérablement.

9 enfants sortants

11 enfants entrants

Délai moyen entre le début des prestations et date d'admission (en jours) :

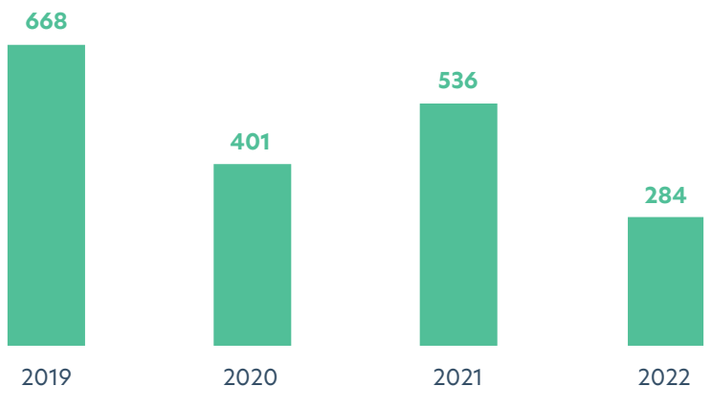

13 enfants ou adolescents avec une notification d'orientation actualisée sont **en liste d'attente** au 31/12/22 (nombre en baisse chaque année), dont 46% domiciliés hors du territoire et 38% avec une double notification IME et SESSAD dans un projet de poursuite de scolarisation en milieu ordinaire de la part des parents.

Age des élèves :

- 6 à 10 ans : 13
- 11 à 13 ans : 12
- 14 à 15 ans : 12
- 16 à 17 ans : 10
- 18 à 19 ans : 5
- 20 à 24 ans : 4
- 25 à 29 ans : 1

Provenance des 57 élèves présents au 31/12/2022 :

- Domicile ou milieu ordinaire de scolarisation avec appui d'un SESSAD : **31**
- Domicile ou milieu ordinaire de scolarisation : **22**
- Etablissement de santé : **2**

LE PROJET ET SES TEMPS FORTS

> 3 RENCONTRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

> LE DÉPLOIEMENT DU DOSSIER INFORMATISÉ DE L'USAGER AVEC L'OUTIL IMAGO

Parmi les grandes évolutions, nous retiendrons :

- **La poursuite de l'expérimentation du fonctionnement en dispositif intégré :** visites à domicile afin de transposer les compétences acquises au sein de l'IME dans les autres lieux de vie ; réalisation d'activité en autonomie sur des temps hors IME avec comptes rendus faits par l'élève ou par ses parents ; déploiement vers l'extérieur des activités réalisées au sein de l'établissement, par exemple réalisation d'ateliers de professionnalisation au sein des ESAT ; renforcement des stages en milieu ordinaire ou protégé ; accueil des élèves SESSAD au sein des ateliers IME, etc.
- **L'élargissement des partenariats avec les dispositifs de droit commun** en vue de développer les actions inclusives dans tous les domaines de vie à travers une évaluation des besoins dans tous les domaines de vie, un élargissement du périmètre des projets personnalisés en intégrant les différents domaines de vie, et un élargissement des partenariats.
- **La participation au groupe de travail sur la transformation de l'offre médico-sociale** pour les personnes en situation de handicap de l'arrondissement Thann - Guebwiller, avec la **transformation de 5 places d'IME en 10 places de SESSAD après inscription au Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie** (PRIAC) en lien à l'accroissement annuel des demandes d'accompagnement SESSAD par rapport aux demandes d'accueil en IME.

PROJETS ET PERSPECTIVES

1. Ajout de la modalité internat à notre fonctionnement actuel : partenariat avec des internats du département, baluchonnage avec un service d'aide à domicile, relais pour les soirs et week-end, etc. Phase d'exploration des pistes possibles et phase d'identification des besoins des élèves et de leurs parents.

2. Projet immobilier : audit énergétique de l'ensemble des bâtiments, étude en vue d'un agrandissement du bâtiment administratif suite au rapprochement de l'équipe SESSAD au sein de l'IME.

Rapport d'activité
SESSAD Les enfants d'abord

L'ACTIVITÉ EN 2022

Actes réalisés :

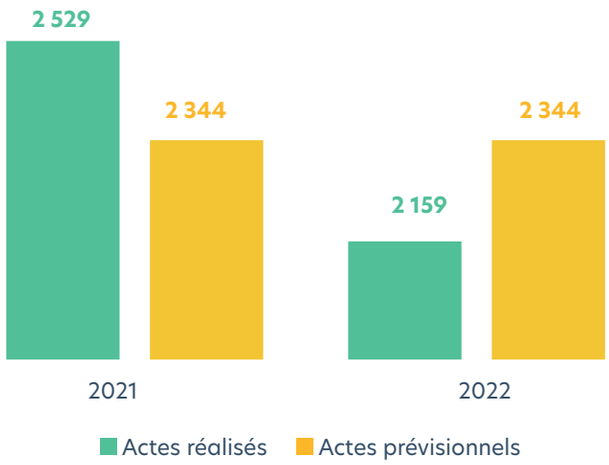

↘ Baisse liée à l'impact :

- De **trois postes vacants,** dont un à temps plein et sur plusieurs mois entre 2021 et 2022 (poste d'éducatrice spécialisée référente de parcours) et les difficultés de son remplacement, le départ de l'assistante de service social vers la PCO et celui de la psychologue, toutes deux à temps très partiel.
- Du **renouvellement du poste de directeur adjoint.**
- Du **rapprochement de l'équipe du SESSAD sur le site de l'IME** et la mise en place du **dispositif intégré expérimental**.
- **De la crise sanitaire :** la circulation du virus et les protocoles de mesures de sécurité ont impacté l'activité en termes d'absentéisme.

Actes par professionnels :

	Nombre d'actes par professionnel en 2022	Nombre d'actes par professionnel en 2021
Assistante sociale (poste SESSAD)	**11**	68
Directeur-Adjoint	**3**	Non renseigné
Educateurs (hors site IME-SESSAD)	**930**	1341
Educateurs (ateliers sur site IME-SESSAD)	**352**	
Ergothérapeute libéral	**184**	117
Médecin coordinateur	**34**	59
Orthoptiste libéral	**75**	103
Orthophoniste libéral	**303**	423
Psychomotricienne (poste SESSAD)	**108**	215
Psychomotricien libéral	**121**	69
Psychologue (poste SESSAD)	**26**	134
Médecin rééducation fonctionnelle	**9**	Non renseigné
Infirmière	**3**	Non renseigné
TOTAL	**2 159**	**2 529**

LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS

- **Une file active de 28 enfants/adolescents accompagnés en 2022 : taux de renouvellement de 40%** (en augmentation par rapport aux années précédentes).
- **23 enfants/adolescents** bénéficiaires d'une notification SESSAD, en liste d'attente au 31/12/2022, avec 12 nouvelles notifications reçues dans l'année, chiffre en hausse de 50% par rapport à 2021.
- **21 enfants/adolescents suivis simultanément** au 31/12/2022 (correspondant à l'agrément du SESSAD de 20 places).

Déficiences principales :

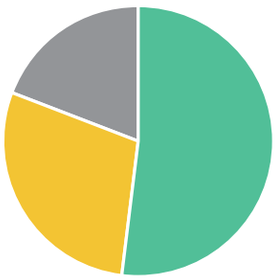

- Déficience intellectuelle : 11
- Troubles du spectre de l'autisme : 6
- Troubles du langage et des apprentissages : 4
- Polyhandicap : 0

Ages des bénéficiaires

- 4 à <5 ans : **1**
- 5 à <6 ans : **0**
- 6 à 10 ans (inclus) : **10**
- 11 à 13 ans (inclus) : **4**
- 14 à 15 ans (inclus) : **5**
- 16 à 17 ans (inclus) : **1**

Le délai moyen entre la date de début des prestations accordées (date d'effet de la notification) **et la date d'admission au SESSAD** (en nombre de jours pour les entrants dans l'année) a été de 244 jours, soit **près de 8 mois** (14 mois en 2021).

Lieu de scolarisation des élèves :

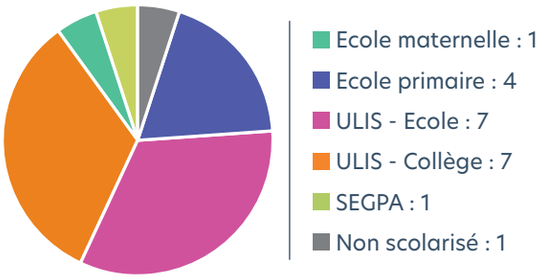

7 enfants sortants

8 enfants entrants

LE PROJET ET SES TEMPS FORTS

Parmi les grandes évolutions, nous retiendrons :

- **La poursuite de l'expérimentation du fonctionnement en dispositif intégré** avec l'accueil des élèves SESSAD au sein des ateliers IME afin de travailler sur des axes éducatifs non travaillés par l'Education Nationale mais qui sont indispensables pour la réussite du parcours scolaire. Il est notamment proposé des ateliers pour travailler sur la posture d'élève, sur les habilités sociales ou encore la vie affective intime et sexuelle. Cette possibilité permet un travail sur un temps plus important que l'accompagnement individuel tout en ayant une facilité d'accès aux matériels adaptés.
- La mise en place d'un **Conseil de la Vie Sociale (CVS) commun IME-SESSAD.**
- Le déploiement partiel du **dossier informatisé de l'usager avec l'outil IMAGO.**
- **La participation au groupe de travail sur la transformation de l'offre médico-sociale** pour les personnes en situation de handicap de l'arrondissement Thann - Guebwiller, avec la **transformation de 5 places d'IME en 10 places de SESSAD après inscription au Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie** (PRIAC) en lien à l'accroissement annuel des demandes d'accompagnement SESSAD par rapport aux demandes d'accueil en IME.
- **Un projet immobilier IME :** audit énergétique de l'ensemble des bâtiments, étude en vue d'un agrandissement du bâtiment administratif suite au rapprochement de l'équipe SESSAD au sein de l'IME.
- **La coopération avec les dispositifs scolaires du milieu ordinaire :** nous intervenons régulièrement dans les établissements scolaires du secteur et participons systématiquement aux Equipes de Suivie et Scolarisation des enfants/adolescents accompagnés et dans la mesure du possible à celles des enfants/adolescents sur liste d'attente. Par ailleurs, un point régulier est effectué avec l'ensemble des acteurs de l'Education Nationale du secteur.
- **La coordination avec les intervenants libéraux :** nous entretenons de nombreux liens avec les professionnels paramédicaux libéraux du secteur avec qui nous sommes conventionnés pour la prise en charge financière des prestations (11 orthophonistes, 3 psychomotriciennes, 2 orthoptistes, 1 kinésithérapeute, 3 ergothérapeutes, 2 psychologues).
- **La coordination avec le secteur sanitaire pédopsychiatrique :** nous rencontrons régulièrement le CPEA de Cernay, la Maison Bleue, afin d'échanger sur nos modalités de partenariat et évoquer ensemble des situations communes mais aussi à orienter dans nos services respectifs.
- **L'élargissement des partenariats avec les dispositifs de droit commun** en vue de développer les actions inclusives dans tous les domaines de vie à travers une évaluation des besoins dans tous les domaines de vie, un élargissement du périmètre des projets personnalisés en intégrant les différents domaines de vie, et un élargissement des partenariats.

Rapport d'activité
CAMSP Thur Doller

L'ACTIVITÉ EN 2022

3 105
prestations
réalisées auprès des enfants et de leur environnement :

- **2 338 prestations soit 75%, réalisées par l'équipe interne**
- **767 prestations soit 25%, réalisées par des professionnels de santé en libéral conventionnés** avec le CAMSP ou ayant contractualisé avec la PCO-TND 68, avec prise en charge du coût soit sur le budget de fonctionnement du CAMSP, soit sur le budget forfait précoce via la PCO-TND 68.

L'augmentation de la part des prestations réalisées par des professionnels de santé en libéral (11% en plus par rapport à l'année dernière) témoignent de l'accroissement d'activité menée en parcours mixtes pour les enfants accompagnés par le CAMSP Thur Doller. Ils représentaient 35% de la file active au 31/12/2022.

1 376 prestations
(soit 44%)
réalisées dans l'environnement des enfants (domicile, lieux d'accueil petite enfance, école maternelle...)

Evolution du nombre d'enfants en suivi depuis l'ouverture du CAMSP Thur Doller :

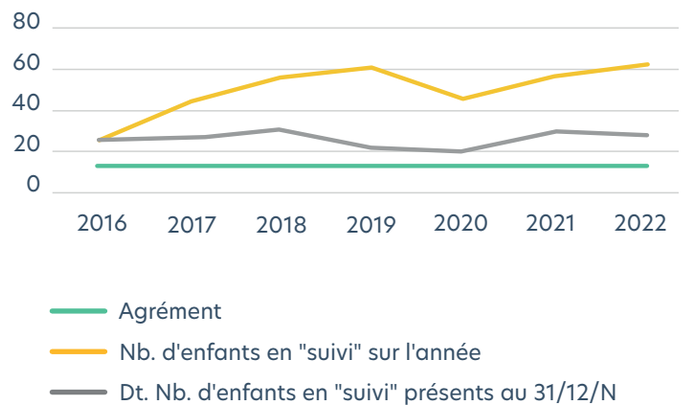

PÔLE JEUNESSE : CAMSP THUR DOLLER

Evolution de la file active depuis l'ouverture du CAMSP :

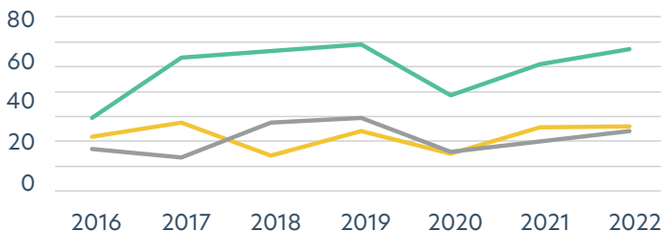

- Nb. d'enfants de la file active
- Nombre d'enfants vus pour la 1ère fois dans l'année
- Nombre d'enfants sortis dans l'année

En 2022 :

- **52** enfants vus pour la 1ère fois dans l'année
- **48** enfants sortis du dispositif
- Un taux de rotation de **46 %**

Bilan - Synthèse - Suivi :

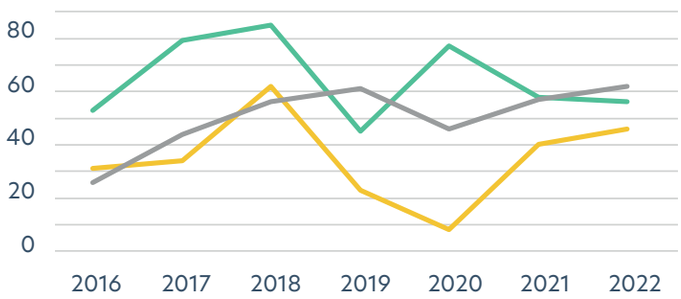

- Nb. d'enfants bénéficiaires d'un bilan pluridisciplinaire
- Nb. d'enfants bénéficiaires d'une synthèse
- Nb. d'enfants bénéficiaires d'un suivi thérapeutique

En 2022 :

- **27** enfants sortis avant bilan
- **16** enfants sortis après le diagnostic
- **32** enfants sortis après avoir bénéficié d'un suivi

Au cours de ces sept dernières années, une moyenne annuelle d'environ :

- **15** enfants ont quitté le CAMSP après la phase de bilan-diagnostic
- **20** enfants ont quitté le CAMSP après la phase de suivi thérapeutique

Les données d'activité 2022 se situent bien au-dessus de cette moyenne :

- **32** enfants sortis après un suivi thérapeutique

Délais d'attente pour les enfants entrés dans l'année :

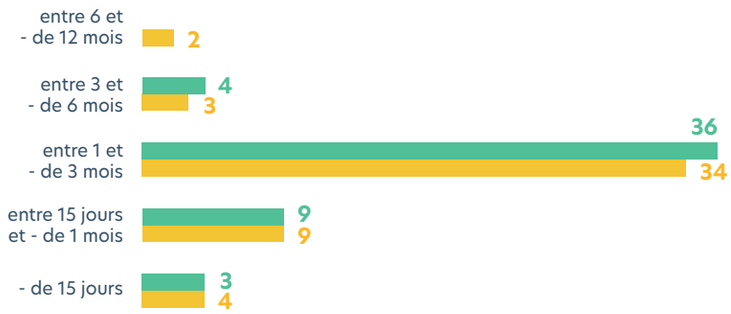

- Nb. d'enfants selon l'attente entre le 1er RDV et le bilan ou les soins
- Nb. d'enfants selon l'attente entre la demande de RDV et le 1er RDV

Délais d'attente pour les enfants entrés dans l'année : entre **1 et 3 mois** :
- **Pour 65% d'entre eux avant la 1ère consultation pédiatrique**
- **Pour 69% d'entre eux avant le 1er bilan**

En 2022, du fait de la montée en charge des demandes, les délais d'attente pour une prise en charge, une fois le diagnostic posé pour les enfants entrés dans l'année, ont augmenté considérablement.
Le déploiement de moyens supplémentaires attendus en 2023 devrait permettre de résorber progressivement et en partie cette difficulté, notamment pour les enfants du territoire Thur-Doller, mieux repérés depuis la mise en place de la PCO-TND 68.

LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS

66 enfants accompagnés par le CAMSP (au 31/12)

Les enfants accompagnés présents au 31/12 :

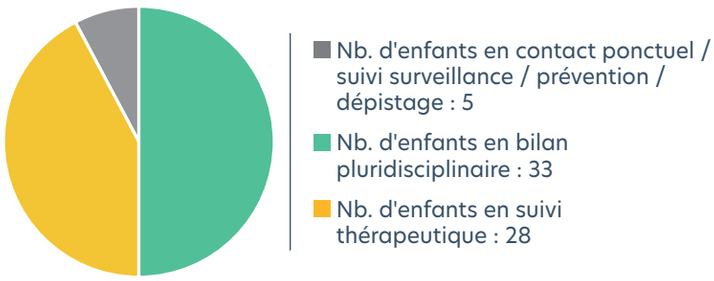

Lieu d'habitation :

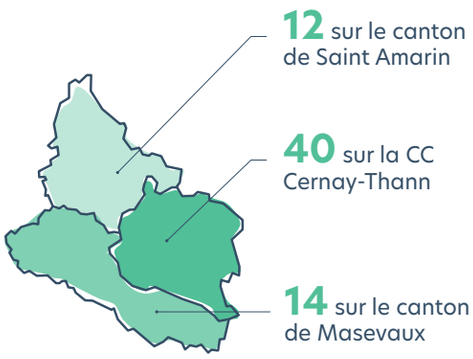

Les orientations initiales :

- Education Nationale : **38%**
- Médecine libérale et paramédicaux libéraux : **29%**
- PMI : **9%**
- PCO-TND 68 : **6%**
- Maternité, néonatalogie : **4%**
- Dispositif petite enfance : **4%**
- Accès direct : **4%**
- CMP et secteur psychiatrique : **2%**
- Secteur hospitalier : **2%**
- Services sociaux : **2%**

Au cours de ces sept dernières années, l'origine des demandes pour les entrants de la file active est principalement en provenance des acteurs de première ligne du triptyque repérage/dépistage-diagnostic/intervention précoce. Ce qui confirme la qualité de la structuration de la filière diagnostic sur le territoire Thur Doller car ces acteurs de première ligne ont d'une part, de bonnes capacités de repérage des troubles du développement et d'autre part, ont reconnu le CAMSP et maintenant également la PCO-TND 68 comme interlocuteurs efficients vers qui orienter les parents.

Diagnostics posés pour les 28 enfants en suivi au 31/12 :

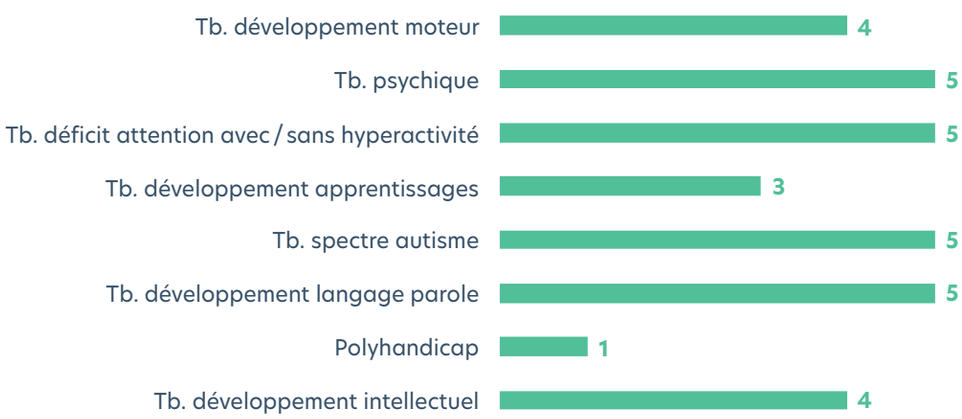

Les parcours envisagés pour les 48 enfants sortis :

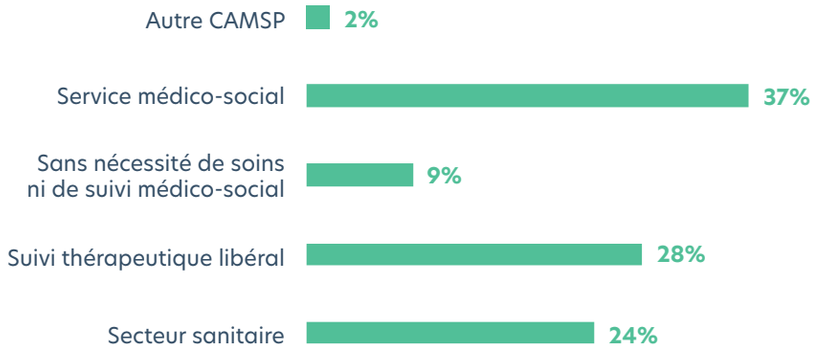

Fluidité des parcours pour la totalité des enfants de la file active :

L'**âge** moyen à la **sortie** (de tous les enfants sortis en 2022) est d'environ **5 ans** :

> 50 % D'ENTRE EUX
sont sortis après une prise en charge par le CAMSP d'une durée **entre 12 et 24 mois**

> 42 % D'ENTRE EUX
sont sortis après une prise en charge d'une durée **de moins d'un an**

Comme indiqué précédemment, le taux de renouvellement des enfants pris en charge est important. Le choix de l'équipe CAMSP Thur Doller s'est porté sur l'accueil de tous les enfants sans liste d'attente. Mais compte-tenu des faibles ETP de l'équipe, celle-ci ne peut pas dans le même temps accueillir tous les enfants adressés et assurer un suivi thérapeutique à hauteur des besoins repérés et diagnostiqués chez les enfants. La mise en oeuvre de moyens supplémentaires attendus en 2023 devrait permettre de résorber progressivement et en partie cette situation.

LE PROJET ET SES TEMPS FORTS, AVEC LA POURSUITE...

> DE LA DEMANDE D'EXTENSION DU CAMSP THUR DOLLER

avec demande d'augmentation de l'agrément de « places suivi » et des ETP : un dossier a été déposé en ce sens le 2 mars 2021, auprès de l'ARS Grand-Est et de la Collectivité européenne d'Alsace. Pour rappel, au 31/12/2022, l'équipe CAMSP était constituée au total de 9 personnes représentant 3.81 ETP, auxquels s'ajoutent 0.498 ETP représentant la part des 12 salariés de la direction générale.

> DE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

L'évaluation externe est à organisée pour le premier semestre 2024.

> DU DÉPLOIEMENT DU DOSSIER INFORMATISÉ DE L'USAGER

> DU PROJET IMMOBILIER

permettant d'intégrer le CAMSP et l'équipe de coordination PCO-TND 68 au Pôle santé implanté à Aspach-le-Haut.

Rapport d'activité
EPDA 1

EPDA 1 est un dispositif dont la spécialisation est le **dépistage et le diagnostic précoce des troubles du spectre autistique chez les enfants âgés de 0 à 6 ans.**
Il est administrativement porté par le CAMSP Thur Doller, avec une activité répartie entre 3 co-acteurs CAMSP (2 CAMSP APF France Handicap et le CMPP CAMSP de Mulhouse) pour les enfants entrants entre 0 et 3 ans et 2 co-acteurs hospitaliers de psychiatrie infanto-juvénile pour les enfants entrants entre 3 et 6 ans (le CHS de Rouffach et le GHRMSA).

L'ACTIVITÉ EN 2022

Provenance des demandes :

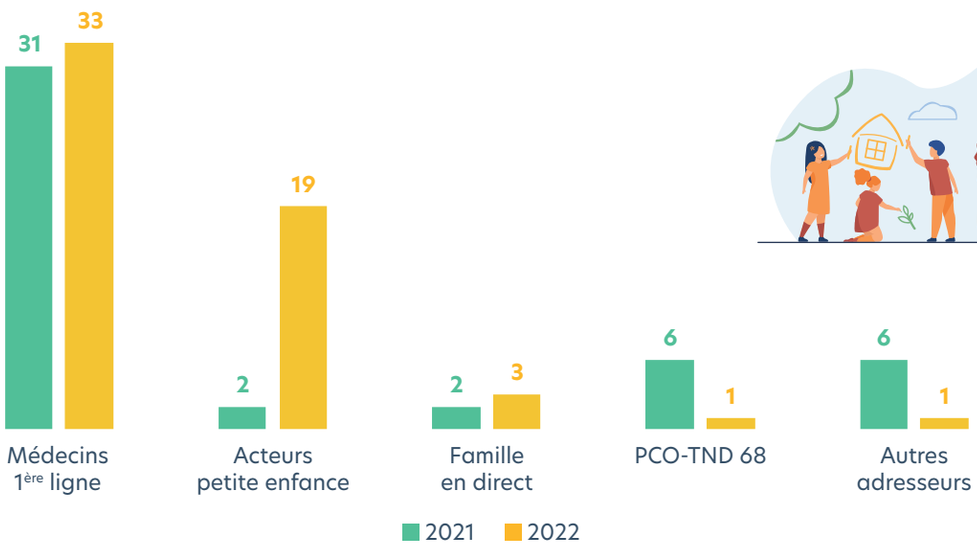

3 OBJECTIFS ASSOCIÉS À LA DEMANDE

1. **Répondre aux besoins des enfants âgés de 0 à 6 ans** pour lesquels des signes évocateurs de TSA ont été repérés, et de leurs familles au travers de **la mise en œuvre d'une procédure diagnostique.**
2. **Faciliter l'accès aux évaluations diagnostiques** et aux interventions précoces au travers de la formalisation d'un réseau partenarial lisible.
3. **Faciliter la continuité des parcours des enfants** avec TSA et de leurs familles.

PÔLE JEUNESSE : EPDA 1

Bilans durant l'année :

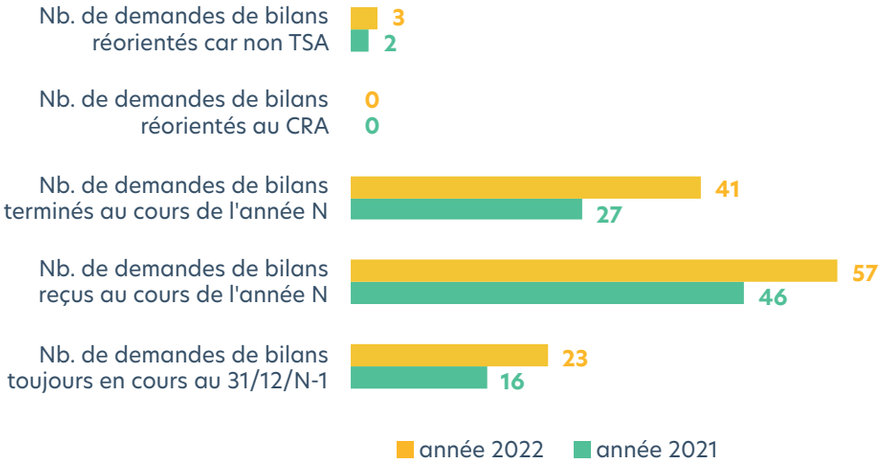

- **Le délai d'attente entre la réception de la demande et la 1er RDV avec la famille est de 3 mois en 2022**. Il est identique à 2021.
- **Celui entre le 1er RDV et la restitution à la famille est de 7 mois en 2022** contre 3 mois exceptionnellement en 2021 et 10 mois en 2020.
- La **durée moyenne de réalisation d'un bilan est de 97 jours** contre 93 en 2021.

Diagnostics posés durant l'année :

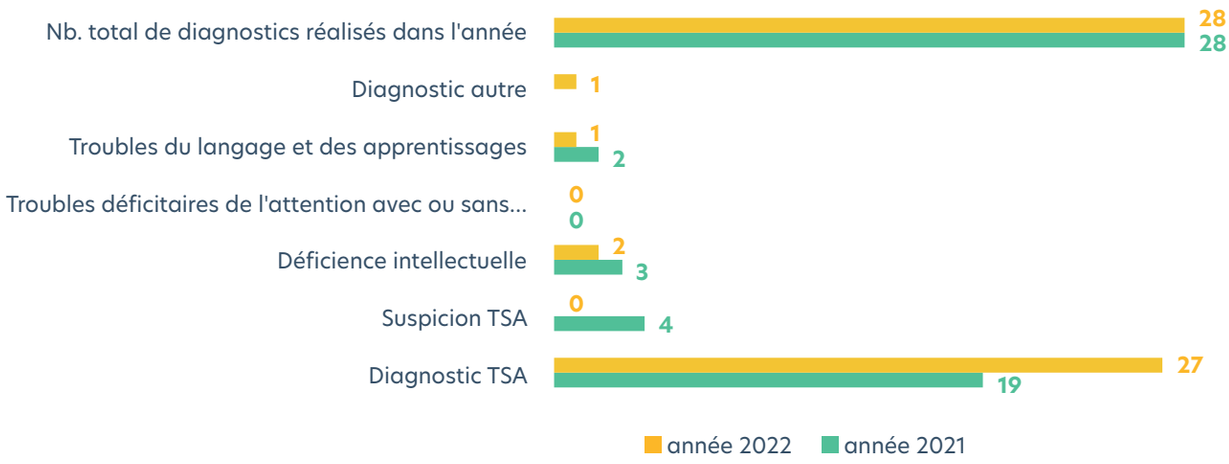

Au regard de la prévalence de l'autisme sur le territoire et des moyens alloués par l'ARS Grand Est, **les co-porteurs avaient estimé la réalisation de 30 bilans par an** portés par les équipes de chacun des CAMSP :

- **15 bilans / an** pour le CAMSP APF France Handicap 68
- **10 bilans / an** pour la CAMSP du CMPP-CAMSP Mulhouse
- **5 bilans / an** pour le CAMSP Thur Doller

LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS

Répartition des bénéficiaires par tranche d'âge :

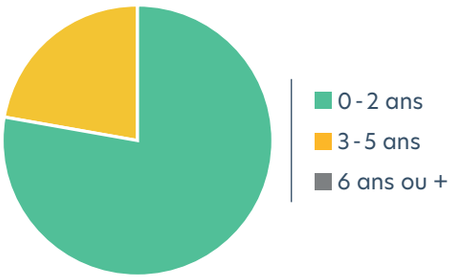

Répartition par sexe :

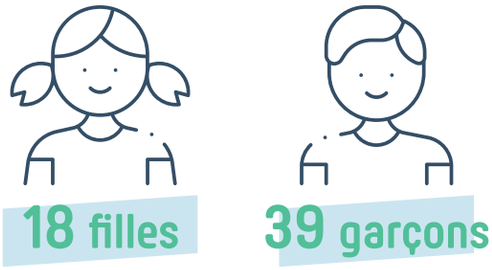

Conformément au partenariat engagé entre les CAMSP et les CMP, et quelle que soit la porte d'entrée des familles dans le dispositif, la répartition de la population a été convenue sur le principe suivant :

- **Les enfants entrants de moins de 3 ans sont orientés vers les antennes CAMSP/EPDA 1**
- **Les enfants entrants de plus de 3 ans sont orientés vers les CMP**

LE PROJET ET SES TEMPS FORTS

> LES INSTANCES DE PILOTAGE SE SONT RÉUNIES À 2 REPRISES EN 2022, AVEC UN TAUX DE PARTICIPATION DE 78%

La gouvernance du dispositif EPDA 1 est à resituer dans le cadre plus large de la PCO-TND 68 dont font partie, entre autres, EPDA 1 sur le sud du Haut-Rhin et EPDA 2 sur le nord du Haut-Rhin. La PCO-TND 68, portée par le CAMSP Thur Doller, est gérée par un COPIL Interne, instance décisionnelle, un COPIL Elargi, instance de communication, de réflexion et de discussion, et un COTECH instance de partage des pratiques tendant vers une harmonisation des modalités de concertation entre l'équipe de coordination et l'ensemble des co-acteurs de la plateforme.

Par ailleurs, et toujours dans cette même logique de développement partenarial, **l'EPDA a maintenu son conventionnement avec les professionnels de santé installés en libéral,** tel que le démontre le tableau ci-contre :

Libéraux	2021	2022
Psychomotricien	2	**2**
Orthophoniste	8	**8**
Psychologue	1	**1**
Neuropsychologue	1	**1**
Ergothérapeute	3	**3**
Orthoptiste	2	**2**

Rapport d'activité PCO-TND 68

L'ACTIVITÉ EN 2022

› DEUXIÈME ANNÉE PLEINE DE FONCTIONNEMENT

Montée en charge de la PCO-TND 68 depuis l'ouverture en septembre 2020 au 31/12/2022 :

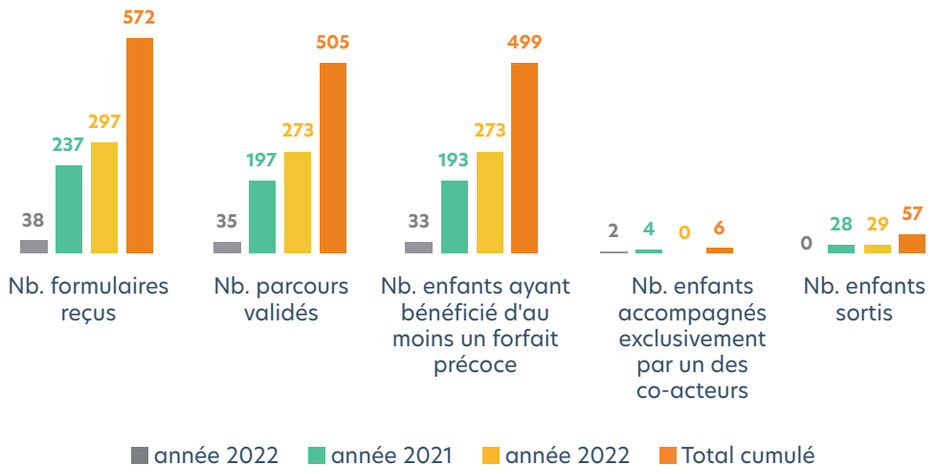

La montée en charge de l'activité de la PCO-TND 68 continue a être fulgurante, depuis l'ouverture en septembre 2020, mois d'ouverture effectif, et le 31/12/2022, ce qui démontre l'importance du niveau des besoins des enfants sur le territoire du Haut-Rhin.

L'adressage des médecins vers la PCO-TND 68 :

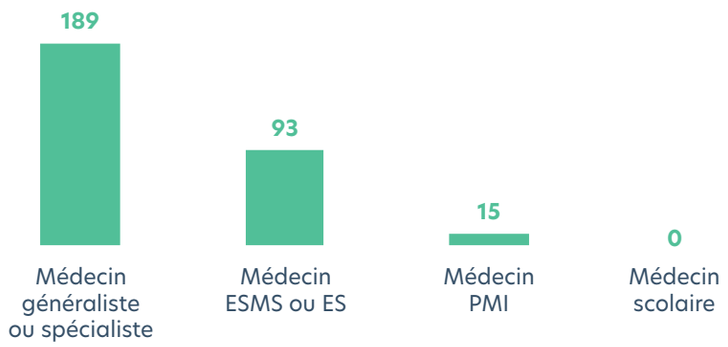

273 parcours validés par le médecin coordinateur de la PCO

pour 297 formulaires reçus.

Des adressages majoritairement réalisés par des médecins généralistes ou pédiatres.

La contractualisation avec les libéraux :

	2020	2021	2022	TOTAL
Libéraux ayant contractualisé avec la PCO TND	27	13	**10**	**50**
Dont ergothérapeutes	9	2	**3**	**14**
Dont psychomotriciens	11	6	**5**	**22**
Dont psychologues/neuropsy.	7	3	**2**	**12**
Nb. de professionnels ayant rompu leur contrat	1	1	**4**	**6**

Les parcours validés :

Sur les 273 parcours validés au cours de l'année 2022 :

- **273 enfants ont bénéficié d'au moins un forfait précoce**, c'est-à-dire que 100% des parcours ont pu démarrer.
- **Majoritairement des enfants dont le parcours est exclusivement en libéral** (78%). Parmi les 653 bilans et interventions précoces mis en œuvre, ceux effectués en **psychomotricité sont majoritaires** (64%).

Les diagnostics :

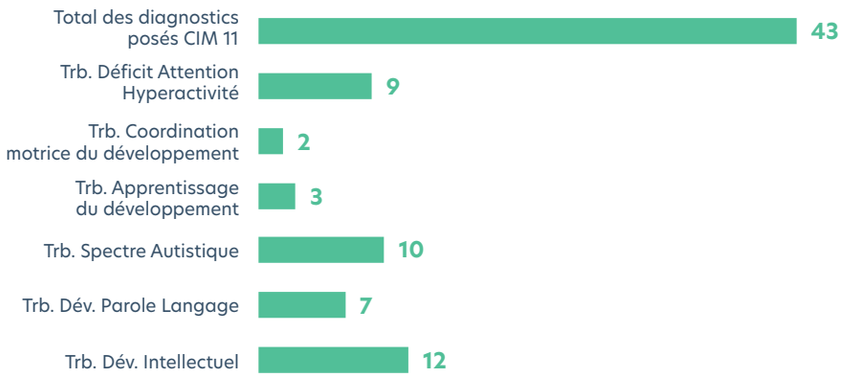

- **141 bilans fonctionnels** ont été réalisés. Ils ont donné lieu à une réunion de concertation pluridisciplinaire animée par le médecin coordinateur de l'équipe porteuse de la plateforme, avec la participation des parents.
- **43 diagnostics**, selon la Classification CIM 11 recommandée par la Haute Autorité de Santé, ont pu être posés et annoncés aux parents, majoritairement par un des médecins directeurs co-acteurs d'une structure de ligne 2, constitutifs de la plateforme, CAMSP ou CMP.

Les délais :

SUIVIS DES DÉLAIS (indicateur en nb. de jours)	2021	2022	Décret
Durée moyenne de suivi d'un enfant par la plateforme (de la validation de la prescription médicale initiale à la sortie) *(Concerne 23 enfants sortis)*	126	**240**	**730**
Délai moyen entre prescription et validation	17	**16**	**15**
Délai moyen entre validation et première intervention d'un professionnel contribuant au diagnostic *(y compris fonctionnel)*	41	**71**	**92**
Délai moyen entre 1er intervention et la 1ère réunion de synthèse avec la famille et l'enfant	108	**181**	**184**
Délai moyen entre 1er rdv contribuant au diagnostic et sortie du forfait *(Concerne 23 enfants sortis)*	101	**234**	**730**

En cette 2ème année de fonctionnement depuis l'ouverture, nous pouvons constater que **les délais s'allongent entre la validation et la 1ère intervention d'un professionnel,** et ce, bien que le médecin coordinateur ait davantage mobilisé en 1ère intention les psychologues, neuropsychologues et ergothérapeutes, pour faire face au niveau de saturation des psychomotriciens. Mais nous repérons déjà, un **niveau de saturation des psychologues, neuropsychologues et ergothérapeutes** qui demandent eux aussi depuis le début d'année 2023, à différer l'adressage des parents vers eux.

LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS

Evolution de l'âge des enfants à la validation du parcours TND :

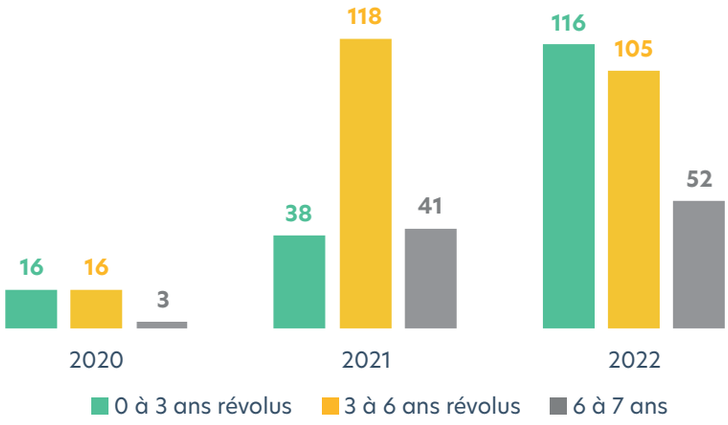

L'adressage précoce d'enfants âgés de moins de 3 ans a nettement augmenté en 2022.

Domiciliation des enfants & part des parcours mixtes :

Zones département 68	Nb. de formulaires d'adressage reçus en 2020, 2021 & 2022	Nb. d'enfants en parcours mixte PCO/ligne 2	% d'enfants en parcours mixte sur le total d'adressages reçus depuis l'ouverture en 2020
Zone 1 Colmar	137	38	**28 %**
Zone 2 Guebwiller	54	16	**30 %**
Zone 3 Thann	158	43	**27 %**
Zone 4 Illzach	67	10	**15 %**
Zone 5 Mulhouse intra-muros	65	4	**6 %**
Zone 6 Hésingue	78	5	**6 %**
Adresses en cours de recherche	13	3	–
TOTAL	**572**	**119**	**21 %**

21 % des enfants en parcours mixte

(libéraux et acteur de ligne 2)

sur les 572 formulaires d'adressage reçus depuis l'ouverture dont 297 sur l'année 2022.

LE PROJET ET SES TEMPS FORTS

> PARTENARIAT : LE POSITIONNEMENT DES CO-ACTEURS DE LA PCO TND

Le circuit des signatures a été finalisé, concernant :

- **L'avenant n° 1 à la convention constitutive** notifiant l'adhésion du CMPP des PEP Alsace, à Colmar en tant que co-acteur constitutif de la plateforme ;
- **L'avenant n° 2 à la convention constitutive** notifiant l'adhésion du **CAMSP et du CMPP du CAMSP-CMPP de Mulhouse** en tant que co-acteur constitutif de la plateforme ;
- La **convention de partenariat** entre la PCO-TND 68 et le **Centre Hospitalier de Rouffach pour le CRA Alsace, pôle enfants adolescents 68** en tant que partenaire de l'équipe de coordination de la plateforme, au niveau de l'adressage des enfants vers un acteur de ligne 3 et au niveau de la co-animation des séances d'information/sensibilisation/formation sur les TND auprès des acteurs de ligne 1 et notamment les médecins.

Les **supports de communication** de la PCO-TND 68 0-7 ans, l'élargissement de la liste des invités au **COPIL Elargi PCO-TND 68**, et l'adhésion en tant qu'acteur de cercle 2 auprès du **Dispositif d'Appui à la Coordination en Alsace,** ont été validés par le COPIL Interne.
Une mise à jour des consignes de remplissage des **rapports d'activité PCO et rapports d'activité CAMSP** a été diffusée par les ARS.
Le COPIL Interne s'est positionné sur un **besoin de renfort budgétaire des acteurs de ligne 2** pour remplir la mission de diagnostic des troubles des enfants bénéficiant d'un parcours PCO-TND entre 0 et 7 ans.

> PARTENARIAT : LE TRAVAIL DE MISE EN RÉSEAU

L'équipe de coordination de la PCO-TND 68 a animé :

- Un 2ème COPIL interne le 11 mars 2022
- Un 2ème COTECH le 24 juin 2022
- Un 3ème COPIL interne le 27 janvier 2023
- Et un COPIL Elargi le 17 mars 2023

Elle a par ailleurs mené une **forte activité de mise en réseau et de participation au réseau régional et national,** au total **24 réunions et rencontres** en présentiel ou en visioconférence sur l'année 2022 :

- Recherche de personnel remplaçant ;
- Recherche et contractualisation avec 10 nouveaux intervenants libéraux ; et organisation d'une rencontre conjointe CAMSP Thur Doller et intervenants libéraux de ce territoire ;
- Finalisation de l'adhésion à la convention constitutive, par avenant, de deux nouveaux co-acteurs : le CMPP PEP Alsace Colmar le 11 mars 2022, le CAMSP et le CMPP de Mulhouse le 4 janvier 2023 ;
- Finalisation de la signature de la convention de partenariat entre la PCO-TND 68 et le CHS Rouffach pour son Pôle enfants adolescents 68 du CRA Alsace, le 28 octobre 2022 ;
- Présentation de la PCO auprès de différents partenaires : CPTS de Mulhouse le 4 mars, psychologues scolaires le 1er avril, médecins scolaires le 12 mai 2022, auprès du DAC Alsace le 8 décembre ;
- Participation aux webinaires organisés par la DIA et aux rencontres en visioconférence organisées par l'ARS Grand Est ;
- Participation à la rencontre animée par la DIA, avec l'ARS Grand-Est, ses Délégations territoriales et l'ensemble des PCO du Grand-Est, le 20 octobre 2022 ; avec retour auprès des différents co-acteurs de la plateforme (CMPP Colmar le 21 novembre, CAMSP et CMPP Mulhouse le 28 novembre, CAMSP APF France handicap 68 le 12 décembre, CAMSP ARSEA le 12 janvier 2023 et en COPIL Interne le 27 janvier 2023) ;
- Report de la demi-journée de formation prévue en décembre et animée par Pulsy autour de l'outil PARCEO TND.

Elle a également réalisé :

- Deux **sessions d'information/sensibilisation/formation, en collaboration avec le Pôle enfants adolescents 68 du CRA Alsace** auprès des acteurs de 1ère ligne, une à Rixheim en septembre et une en octobre à Mulhouse, avec la collaboration de FMC 68 ;
- Un **1er staff clinique** sur le territoire Thur Doller, en co-animation avec le CPEA de Cernay, le Pôle enfants adolescents 68 du CRA Alsace, et le docteur Pillot ;
- Une **réunion annuelle de coordination avec le réseau des professionnels de santé en libéral contractuels,** en collaboration avec le CAMSP Thur Doller le 9 novembre 2022.

Et elle est intervenue :

- A la journée « De transformation de l'offre médico-sociale à l'évolution des pratiques » organisée en visioconférence par l'ARS et le CREAI Grand Est, le 3 février ;
- Aux journées médicales de Haute Alsace, en présentiel le 23 avril.

> LE TRAVAIL D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Elle a par ailleurs mené en **décembre 2022 quatre enquêtes auprès des différents acteurs,** à destination :

- Des **familles** dont l'enfant a bénéficié d'un parcours PCO-TND 68, concernant leur degré de satisfaction et le recueil de leurs attentes ;
- Des **médecins de ligne 1 ou de ligne 2** concernant leur adressage vers le médecin coordinateur de la PCO-TND 68 ;
- Des **professionnels de santé contractuels en libéral** (ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues et neuropsychologues) concernant leur collaboration avec l'équipe porteuse et les co-acteurs de la PCO-TND 68 ;
- Des **co-acteurs de la plateforme** concernant son déploiement actuel.

L'analyse des résultats de ces enquêtes a donné lieu à l'élaboration d'un **plan d'amélioration continue de la qualité des prestations de la plateforme,** défini à partir des propositions émergeantes. Ces propositions concernent :

- Une meilleure lisibilité de l'offre demandée par les parents ;
- Une meilleure effectivité de la fonction de coordination ;
- Un meilleur partage sécurisé de l'information entre tous les acteurs professionnels ;
- Un soutien des professionnels de santé libéraux contractuels ;
- Une valorisation du forfait précoce demandée par les professionnels de santé libéraux contractuels.

PROJETS ET PERSPECTIVES

1. La poursuite des conventionnements avec notamment une réflexion concernant ceux :
- de l'Equipe Relais Handicaps Rares (ERHR)
- du Pôle de Compétences et Prestations Externalisées (PCPE)
- des SESSAD précoces
- des futurs dispositifs intégrés

2. La mise en réseau des acteurs de ligne 2 avec les professionnels de santé contractuels libéraux.

3. La sensibilisation/ formation des acteurs de ligne 1.

4. Le soutien et l'élargissement du réseau des professionnels de santé contractuels libéraux.

5. La formation des acteurs de ligne 2 et des professionnels de santé contractuels libéraux.

6. La demande de renfort budgétaire en lien aux résultats des enquêtes menées auprès de chacun des acteurs des parcours PCO et de la proposition d'amélioration continue de la qualité des prestations dans un contexte de continuité de la forte montée en charge continue des demandes adressées à la PCO-TND 68 depuis son ouverture.

PÔLE INCLUSION PAR L'EMPLOI

Rapport d'activité
ESAT du Rangen

INTRODUCTION

L'ESAT a pour missions de :

- Permettre à des personnes reconnues travailleurs handicapés qui n'ont pas les capacités pour accéder à un emploi ordinaire ou en Entreprise Adaptée, d'exercer une activité professionnelle.
- Permettre aux personnes accueillies qui en manifestent les capacités d'accéder au milieu ordinaire ou à une Entreprise Adaptée.

L'ESAT propose :

1) Des activités professionnelles adaptées aux capacités de chaque usager et une diversité d'expériences professionnelles.

Plusieurs secteurs d'activités :

Secteurs	Effectifs MTA	Effectifs T.H
Espaces verts	4	14
Blanchisserie	2	14
Hygiène et propreté	1	5
Conditionnement	1	12
Atelier délocalisé	1	9

2) Des activités de formation continue internes et externes qui permettent à chaque usager de développer des compétences nécessaires à sa vie professionnelle et sociale.

3) Des activités de soutien et un accompagnement individualisé sur le versant éducatif, médical, thérapeutique et social.

4) Des activités extraprofes-sionnelles qui ont pour but le développement personnel et l'accès à la culture.

Les formations pour les T.H :

Formations T.H 2022	Effectifs et Durée de la formation
Conduite chariot élévateur (Codef formation)	3 T.H / 2.5 jours
Recyclage SST (AFPA)	8 T.H / 1 journée
Anglais (Cybel Formation)	18 T.H / 18 séances de 1.5H
Code de la route (Mobil'in)	7 T.H / Tous les mardis 1H
Atelier « bien manger bien bouger » (Réseau Santé Sud Alsace)	48 T.H / 2H
Gestion du stress	48 T.H / 2H
Sensibilisation aux gestes barrières (Réseau Santé Sud Alsace)	18 T.H / 1.5H
Formation Pro Livraison linge	2 T.H / 2 jours
Formation Pro accueil Blanchisserie	1 T.H / 2 jours
Formation Eco-gestes	3 T.H / 2 jours
Formation Eco-gestes	5 T.H / 2.5 jours
Formation Erasmus+ « Insidee »	30 T.H / 1 journée

Ces prestations sont déclinées pour chaque travailleur handicapé dans le cadre de son projet individualisé élaboré et réactualisé annuellement. Le présent rapport a pour objectif de donner une image de l'offre de service proposé durant l'année 2022.

LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

1) L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF

	Nbre de T.H	Nbre de T.H homme	Nbre de T.H femme	Moyenne d'âge	ETP
Année 2020	**52**	33	22	37 ans	49.16
Année 2021	**50**	29	21	37 ans	47.70
Année 2022	**54**	32	22	37 ans	51

Sur l'année 2022 il y a :

7 personnes à temps partiel

47 personnes à temps plein

PÔLE INCLUSION PAR L'EMPLOI : ESAT DU RANGEN

Entrée des effectifs T.H sur l'année 2022 :

Sur l'année 2022, nous notons
5 travailleurs recrutés :

ESPACE VERT
2 personnes

BLANCHISSERIE
1 personne

CONDITIONNEMENT
1 personne

ATELIER DÉLOCALISÉ
1 personne

Mise à disposition des T.H sur l'année 2022 :

MENUISERIE
1 T.H à temps plein

BLANCHISSERIE
2 T.H à temps plein

Information sur les T.H :

- **19** vivent en famille, **2** en foyer et **33** en appartement avec ou sans accompagnement de la part de l'ESAT.
- **18** personnes vivent en couple et 11 d'entre elles sont parents.
- **26** personnes bénéficient d'une mesure de protection juridique dont **3** tutelles, **17** curatelles renforcées et **4** curatelles simples, **3** habitations familiales et **27** personnes sont sans mesure.
- **35** personnes sont issues de la C.C de Thann- Cernay - **10** de la C.C Thur / Doller, **7** du Bassin potassique / Mulhouse et **2** personnes de Guebwiller.

Stages / MISPE :

Secteurs	2019	2020	2021	2022
Blanchisserie	10	7	18	6
Conditionnement	10	5	17	15
Atelier externalisé	0	2	2	1
Espaces verts	10	5	8	11
Ménage	0	5	5	7
Total	**30**	**24**	**50**	**40**

Nombre de stages sur les 4 dernières années :

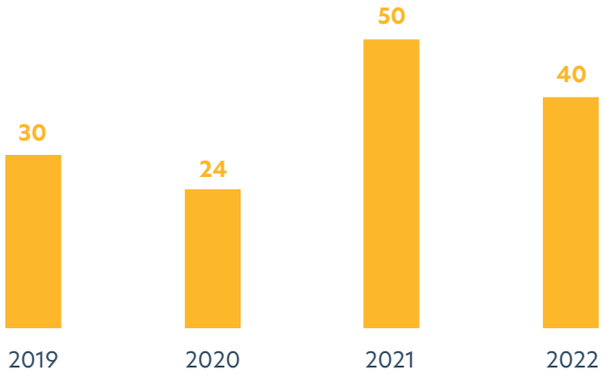

Comme indiqué dans les différents graphiques ci-contre, nous notons que le nombre de stagiaires accueillis à l'ESAT est en forte évolution.
Cette envie de poursuivre sur cette dynamique nous amène à développer de nouveaux partenariats en interne mais également auprès d'autres associations du secteur médico-social.
Des immersions collectives accompagnées (public IME) sont programmées en 2023 à raison de deux demi-journées par semaine.

2) RÉPARTITION DES HEURES DE TRAVAIL EFFECTUÉES

Le nombre d'heures total réalisée en 2022 représente et se décomposent comme suit :

Les heures de production :

Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
49 783 heures	40 374 heures	60 377 heures	64 479 heures

Les heures hors production (pauses / soutien / médecine du travail / formation interne / formation externe / stage / réunion du personnel / mise à pied) **:**

Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
4265,25 heures	3 972,50 heures	5 930,75 heures	7 091,75 heures

Les heures d'inactivité :

Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
58,25 heures	22 600 heures dont 16 744 liées COVID	203,25 heures	304 heures

L'absentéisme :

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Total	10 537 heures	1 1887,5 heures	9 527,5 heures	7 951 heures
Absences injustifiées	932,5 heures	1 689 heures	451 heures	593,5 heures
Maladie	9 604,5 heures	10 198,5 heures	9 076,5 heures	7 357 heures

Comme nous pouvons le constater nous notons une baisse significative de l'absentéisme des travailleurs handicapés **(tout particulièrement les absences injustifiées)** au sein de l'ESAT depuis 2 années et ce malgré les restrictions et les obligations liées à la COVID 19. La mobilisation, l'implication et la qualité d'accompagnement des professionnels de l'ESAT proposées à nos bénéficiaires ont été des atouts certains dans la dynamique de gestion des effectifs, permettant ainsi de réduire considérablement l'absentéisme au sein de l'ESAT.

3) L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

L'accompagnement individualisé représente **1 728,5** heures effectuées, par les Travailleurs Sociaux et Moniteurs Techniques d'Ateliers et se décline ainsi :

- Les temps de soutien individualisé avec les usagers,
- Les rencontres avec les familles,
- La mise en place, le suivi des stages et la mise à disposition,
- Le suivi en appartement autonome,
- Les suivis médicaux.

1 728,5 h
en accompagnement individualisé

4) LES FORMATIONS

La formation professionnelle des travailleurs en situation de handicap :

900 heures de formation interne aux postes de travail ont été dispensées par les Moniteurs Techniques d'Atelier en lien avec les référentiels « métiers » dans le cadre d'une démarche de professionnalisation des travailleurs handicapés.

900 h
de formation interne

Les formations à la vie sociale :

Dans la continuité de l'exercice 2021, l'année 2022 a été riche en formation soit **1 192** heures.

- **Des actions de formation à la vie sociale, individuelles et collectives telle que :**
  - Gestion administrative,
  - Communication, transports,
  - Vie affective, intime et sexuelle,
  - Gestion du stress,
  - Education à la santé.
- **Actions Collectives Régionales, mobilité autonome et inclusive avec notre partenaire Mobilité Mod'Emploi**
- **Cours d'anglais**
- **Stages de Mise en Situation Professionnelle, Conseil de la vie Sociale**

1 192 h
de formation à la vie sociale

Heures d'accompagnement social et de formations (en %) :

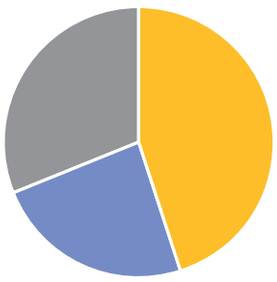

- Heures d'accompagnement social : **45 %**
- Heures de formations professionnelles : **24 %**
- Heures de formations autres : **31 %**

Au même titre, toutes les occasions de rencontre, Conseil de la Vie Sociale, Duoday, accueil de stagiaires d'établissements partenaires, animations diverses ont été maintenus.

LES INVESTISSEMENTS EN 2022

L'acquisition d'équipements divers ont été réalisés :

Nature de l'investissement	Prix d'achat
Sèche-linge blanchisserie	19 000 €
Roll Blanchisserie	3 000 €
Véhicule espaces verts	40 000 €
Véhicule espaces verts	40 000 €
Broyeur espaces verts	25 500 €
Achat d'un Hangar	80 000 €
3 PC	2 400 €

LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

L'effectif :

1 secrétaire	1 ETP
1 commerciale	1 ETP
2 TSA	1.5 ETP
1 C.I.P	0.5 ETP
1 agent service généraux	0.7 ETP
1 livreuse	0.5 ETP
4 MTA espaces verts	4 ETP
2 MTA blanchisserie	2 ETP
1 MTA hygiène et propreté	1 ETP
1 MTA conditionnement	1 ETP
1 MTA atelier externalisé	1 ETP
1 Directeur adjoint	0.7 ETP
1 Directeur de pôle	0.3 ETP

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

C.A 2019	C.A 2020	C.A 2021	C.A 2022
694 812 €	498 290 €	698 633 €	750 970 €

Pour illustrer ce résultat, une comparaison par secteur entre l'exercice réel 2019, 2020, 2021 et 2022 :

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
C.A Blanchisserie	206 511 €	206 236 €	241 425 €	288 394 €
C.A Espace vert	218 839 €	148 576 €	205 983 €	217 761 €
C.A Hygiène et propreté	38 739 €	29 995 €	48 353 €	53 836 €
C.A Conditionnement	152 745 €	85 411 €	57 226 €	64 415 €
C.A Atelier externalisé	–	–	106 924 €	102 608 €
C.A Mise à disposition	135 856 €	28 067 €	38 719 €	23 952 €

Pour information le C.A. du secteur conditionnement sur l'année 2019 et 2020 tient compte du C.A de l'atelier externalisé.

La conclusion de Joël Sronek

Pour mener à bien nos missions respectives l'engagement des professionnels auprès des usagers a été fondamental.

L'accompagnement de qualité ainsi qu'une écoute bienveillante de la part des salariés de l'ESAT auprès du public accueilli à fortement contribué à une dynamique positive ainsi qu'à une diminution significative du taux d'absentéisme des travailleurs en situation de handicap.

Grâce à la collaboration de tous les acteurs en présence, en synergie avec les services supports, l'ESAT réalise cette année une activité conforme à son agrément, aux attendus et valeurs de l'association. Merci à tous.

Rapport d'activité SESAM'EMPLOI

L'ACTIVITÉ EN 2022

Prolongement en 2022 dans le cadre de son rattachement à la plateforme emploi accompagné (PFEA 68), en lien avec 3 autres co-acteurs : le CRM (chef de file), l'association Sinclair (SAVE 68) et l'association Santé Mentale Alsace (SMA). Depuis le 1er janvier 2022, **SESAM a un agrément pour 12 accompagnements.**

Les chiffres au 31/12/2022 :

- 6 CDI
- 5 CDD
- 5 contrats de mise à disposition
- 1 contrat d'alternance
- 6 contrats d'intérim
- 1 contrat de travail saisonnier
- 2 PMSMP
- 6 conventions de stage

L'accompagnement a porté sur 4 modules :

- L'évaluation de la situation du travailleur handicapé.
- La détermination de son projet professionnel et l'aide à sa réalisation.
- L'assistance du bénéficiaire dans sa recherche d'emploi en lien avec les entreprises susceptibles de le recruter.
- L'accompagnement dans l'emploi afin de sécuriser les parcours professionnels.

Répartition des bénéficiaires par modules d'accompagnement :

- Module 1 : 0
- Module 2 : 2 bénéficiaires
- Module 3 : 2 bénéficiaires
- Module 4 : 12 bénéficiaires

Concernant le calcul de la file active :

4 niveaux d'accompagnement :

- **Accompagnement actif :** Personnes nécessitant un accompagnement de faible à forte intensité.
  De manière régulière et constante.
  1 Parcours financé = 1 personne
- **Veille :** Personnes ne nécessitant plus d'accompagnement sur le moment : stabilité dans l'emploi, accompagnement par un autre dispositif.
  Pendant 6 mois : prise de contact ponctuelles.
  1 parcours financé = 2 personnes
- **Accompagnement inactif :** Statut des personnes dont la veille dure au-delà de 6 mois. Si de nouveaux besoins exprimés, personnes prioritaires dans l'accès au dispositif. (N'entre pas dans le comptage de la file active)
- **Sorties réelles :** Personnes qui ne relèvent plus du dispositif. (Changement de département, admission en ESAT, expression par écrit de leur volonté de ne plus adhérer au dispositif).

FILE ACTIVE SESAM au 31/12/2022

- 12 suivis actifs
- 4 veilles
- 0 accompagnement inactif
- 0 sortie

3 personnes sur liste d'attente

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Accompagnement de personnes avec reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapées (RQTH), âgés de plus de 16 ans, présentant comme handicap principal une déficience intellectuelle + sur orientation de la MDPH :

- Les jeunes sortant du milieu scolaire vers l'emploi : IMPro et Ulis,
- Les demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée,
- Le public actif salarié rencontrant des difficultés particulières.

Dans le cadre du rattachement à la PFEA dès 2022, le **SESAM'Emploi a eu pour mission d'accompagner des personnes avec déficience intellectuelle.**

SMA accompagne les personnes avec **troubles psychiques,** l'association **Sinclair celles avec TSA sans déficience intellectuelle et le CRM** accompagne **les personnes porteuses de toute autre forme de handicap.**

LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

Depuis le passage en mode plateforme

Ce projet s'inscrit toujours dans une logique de coopération avec les services, aides et dispositifs existants sur le territoire dans le champ de l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie des personnes en situation de handicap. Il repose ainsi sur un principe de complémentarité axé sur une volonté partagée de mettre en synergie les moyens en faveur de l'accompagnement vers et dans l'emploi des travailleurs handicapés. De fait, un large panel de partenariats a pu être développé, partenariats qui seront pour partie pérennisés après passage vers la PFEA.
Nous pouvons ainsi citer :

Pôle Emploi :

La collaboration avec Pôle Emploi a permis de créer une relation de proximité avec les référents emploi et les bénéficiaires et ainsi de mettre en place des périodes de mise en situation en milieu professionnel afin de permettre aux bénéficiaires de découvrir un métier, voire d'obtenir un poste.

Cap Emploi :

Ce partenariat nous a permis de solliciter une interlocutrice pour les informations liées aux aides financières accessibles à l'employeur.

Mobilité Mod 'Emploi :

Il s'agit là d'un partenariat majeur sur la question de la levée des freins liés à la mobilité. Grâce à ce partenariat, les bénéficiaires ont pu avoir accès à des séances de code adapté et de conduite supervisée jusqu'à l'obtention, pour certains, de leur permis de conduire.

pôle emploi

CAP EMPLOI Handicap, recrutement & maintien

mobilité MOD'EMPLOI

.../...

D'autres partenaires : entreprises, mission locale, services de curatelle, Collectif France Emploi Accompagné.

Quelques métiers des bénéficiaires :

- Ouvrier en travaux paysagers
- Monteur de caisse en bois
- Technicien cycle
- Employé de pressing
- Agent de fabrication industrielle
- Commis de cuisine
- Employé Polyvalent de commerce
- Magasinier cariste

PERSPECTIVES

1. Renforcement de la collaboration avec le Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM), chef de file de la Plateforme d'Emploi Accompagné (PFEA68) dans le Haut-Rhin et les co-acteurs de cette démarche.

2. Trois bénéficiaires du dispositif SESAM emploi sont inscris à **l'expérimentation sur la participation des personnes accompagnées au sein des dispositifs de l'emploi accompagné Grand Est.**
Avec la constitution de groupes locaux et de groupes régionaux, dans le but de faire des propositions d'amélioration des Dispositifs d'emploi accompagné.
Expérimentation portée par l'association Sinclair et l'ANSA (Agence nouvelles des solidarités actives).

PÔLE ADULTE

"HABITAT ET APPUI AU PROJET DE VIE"

Rapport d'activité
Foyer "Maison Emilie"

L'ACTIVITÉ EN 2022

Journées réalisées Foyer d'accueil spécialisé FAS - Foyer d'accueil temporaire FAT :

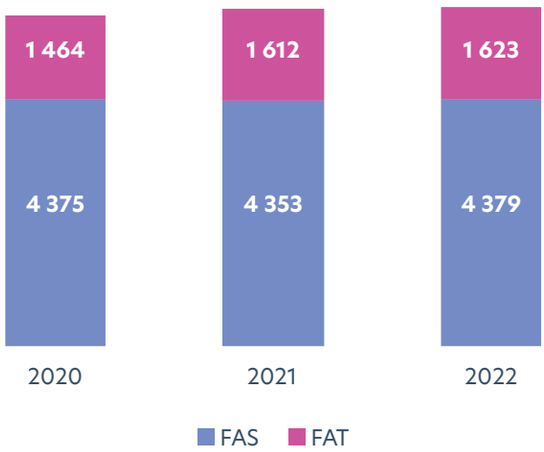

6 002 journées en FAS-FAT

711 journées hors CEA, dont 4 379 journées en FAS et 1 623 en FAT

A titre de comparaison, en 2019 (année que nous considérons comme de référence en accueil temporaire) **nous avions réalisé un total de 6 645 journées dont 2 270 en FAT.**

→ **62 personnes accueillies en FAT**
durant l'année pour des séjours de différentes natures :

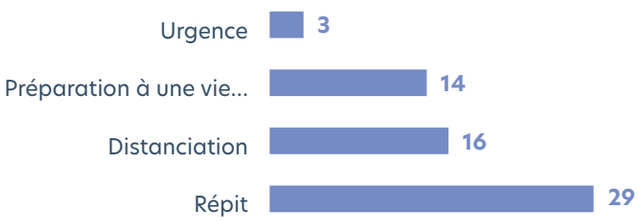

L'activité en FAT reste en deçà de notre activité d'avant Covid, en raison notamment des contraintes sanitaires (deux clusters de 32 jours en tout en 2022 qui ont entrainé une fermeture du service d'accueil temporaire).

L'accueil dans le cadre du répit est toujours une priorité du service temporaire.
A noter que 3 personnes ont a été accompagnées dans le cadre de l'urgence.

6 970 journées en FAM-FAMT

590 journées hors CEA

Pour le FAMT : l'activité 2022 n'a pas encore atteinte la hauteur de notre capacité d'accueil habituelle en raison notamment des mesures sanitaires, mais l'augmentation de l'activité est en nette croissance depuis 2020.

Journées réalisées Foyer d'accueil médicalisé FAM - Foyer d'acccueil médicalisé temporaire FAMT :

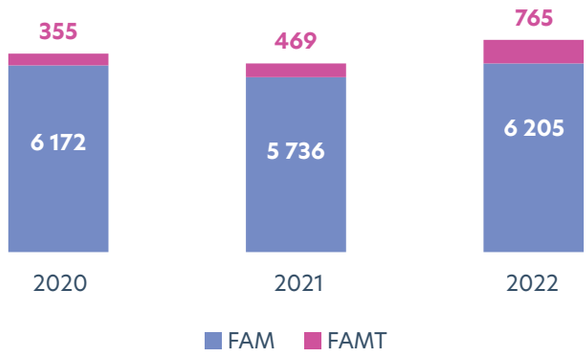

→ **18 personnes accueillies en FAMT**
durant l'année pour des séjours de différentes natures :

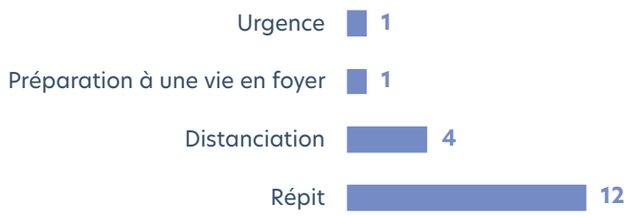

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2022

	Type d'accueil	FAS	FAM
Moyenne d'âge	Accueil permanent	49	50
	Accueil temporaire	37	38

Moyenne d'âge plutôt stable en accueil permanent. Le rajeunissement en Accueil temporaire est perceptible (41 ans en 2021 contre 37,5 ans en 2022).

ACCUEIL PERMANENT

1 entrée /1 départ
2 changements d'orientation internes

REPRISE DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE DE JOUR EN 2022 FAT / FAMT

62 journées réalisées dont

- **42 FAT**
- **20 FAM**

Cette forme d'accueil permet, soit de répondre à un besoin spécifique d'accueil de jour, soit de proposer une étape transitoire avant un accueil avec hébergement.

31 personnes accueillies en moyenne/mois

Cette moyenne était de 32 en 2019 et de 12 de mars à décembre 2021 :
la reprise de l'activité est progressive en 2021 et contrainte par la situation sanitaire et nos conditions d'hébergement puisque l'accueil temporaire en chambre double n'était pas envisageable et a ainsi réduit notre capacité d'accueil.

Type de déficience principale - FAS-FAT :

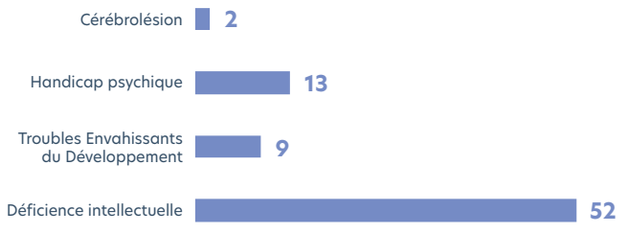

Type de déficience associée - FAS-FAT :

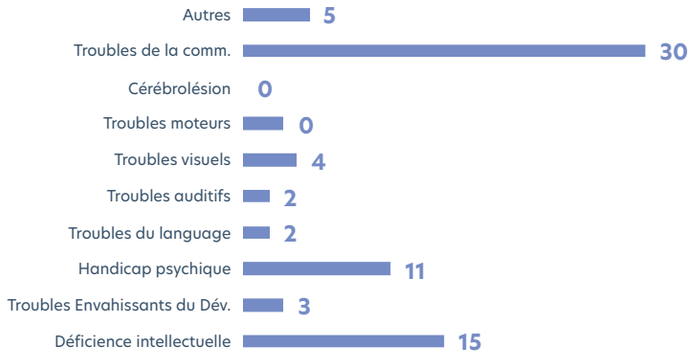

Type de déficience principale - FAM-FAMT :

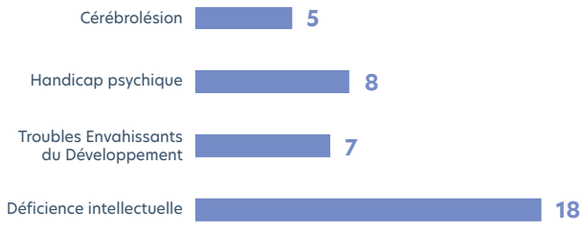

Type de déficience associée - FAM-FAMT :

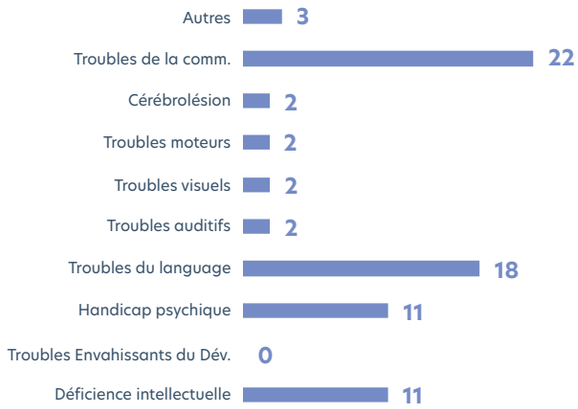

LE PROJET ET SES TEMPS FORTS

> LA TRADITIONNELLE FÊTE DE LA MUSIQUE ET LA FÊTE DE NOËL

ont été, une fois encore, des moments importants de l'année. Nous espérons pouvoir donner une ampleur plus importante à ces évènements en 2023 en les ouvrant au public.

> L'ORGANISATION DE 3 SÉJOUR DE VACANCES

pour 25 résidants de l'accueil permanent et temporaire qui sont partis en France durant une semaine.

> L'ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE DÉDICI – ECOLE SUPÉRIEURE DU TRAVAIL SOCIAL PRAXIS

Il s'agit d'une Démarche en triade (personne accompagnée, professionnel et aidant) au service du pouvoir d'agir des résidants ; 60 rencontres se sont tenues en 2022 pour renforcer les places respectives et observer les effets du travail en cours.

> LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Cette année a été marquée également par les mouvements de personnel.
Suite à plusieurs départs (retraite, démissions, mouvements internes), le Foyer Maison Emilie a connu de nombreux changements dans les équipes sociaux-éducatives et la direction notamment.
Yves KLEIN, Directeur, qui a œuvrée 43 années au sein de l'Association et 36 ans au Foyer Maison Emilie, est parti en retraite. Roselyne KATZ a pris la succession au poste de Directrice, et Carole EDER, a été positionnée sur le poste de Cheffe de service éducatif.

> LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU CVS

Une nouvelle équipe compose le CVS depuis 2022. La place centrale des participants y a été réaffirmée.

LES PERSPECTIVES

L'année 2023 nous propose de beaux projets :

1. **Les objectifs étant la mise en conformité,** mais également l'amélioration de la qualité de vie, la rénovation énergétique, la modernisation et l'inclusion avec un projet d'envergure sur le terrain situé en face du Foyer Maison Emilie et qui a été acquis cette année.

2. **La démarche d'amélioration continue menée en interne sera appuyée davantage en 2023** avec une participation importante des professionnels et des personnes accueillies. Les familles seront également amenées à exprimer leur vécu, expérience pour envisager de nouvelles possibilités d'adaptation et d'ouverture à l'environnement de façon globale.

3. **La souplesse et la réactivité de notre accueil temporaire** sont reconnues sur le département et au-delà. Nous avons toujours eu à cœur de répondre, autant que possible, aux situations parfois complexes.

Nous continuerons à affirmer le souhait de continuer à jouer notre rôle pour que chacun trouve sa place dans les divers dispositifs et en pensant notamment la mise en place d'un mode d'accompagnement nouveau et en co-responsabilité.

Rapport d'activité PFR 68

INTRODUCTION

Suite à la définition de notre vision de la Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants via notre réponse à un appel à projet en 2021, l'ARS a répondu favorablement à notre candidature de portage de la PFR 68 début janvier 2022.

Nous avons alors fait face à un véritable défi au niveau des ressources humaines et de la logistique. Nous nous sommes employés à la création d'une équipe de professionnels, des premiers outils de travail, d'une ligne téléphonique, d'un environnement de travail adapté (bureaux/véhicule/lieux de permanence), d'une diffusion de l'information aux principaux interlocuteurs professionnels pour ouvrir réellement la PFR 68 3 mois plus tard, soit le 1er avril 2022 et ouvrir notre ligne téléphonique au public le 29 avril 2022.

Nous avons ainsi été signataire de la Convention d'Objectifs et de Moyens (2022-2025) proposée par l'ARS. Avec un budget annuel de 100 000 euros, nous nous engageons sur la mise en œuvre de ce projet dédié aux aidants.

> **Depuis, au fil des rencontres, des échanges avec les aidants et les professionnels du secteur social, sanitaire, médico-social mais également du milieu ouvert, l'activité est croissante et l'accompagnement des familles ne cesse d'évoluer et de s'affiner.**

LES MISSIONS

Les 4 grandes missions de la PFR 68 sont de :

1
Participer au repérage des besoins et des attentes des proches aidants et du binôme aidant-aidé.

2
Favoriser la mise en relation du binôme aidant-aidé vers diverses prestations de répit et/ou de soutien dans le milieu adapté et/ou ordinaire.

3
Répondre aux besoins d'écoute, d'information, de conseils, et de formations des proches aidants.

4
Favoriser le maintien à la vie sociale et relationnelle de l'aidant et du binôme aidant-aidé.

L'ÉQUIPE DE LA PFR 68

Pour répondre au mieux à ces missions, nous avons rapidement imaginé une équipe composée et de professionnels et d'aidants. L'un possédant l'expérience professionnelle et l'autre possédant, de façon complémentaire et indispensable, l'expérience du vécu.

4 professionnels ont œuvré sur la plateforme en 2022 :

- 1 éducatrice-coordinatrice à temps plein à compter du 1er avril
- 1 cheffe de projet à temps partiel (0,75) – sur un budget temporaire de la CEA à compter du 1er avril
- 1 secrétaire à mi-temps à compter du 1er octobre
- 1 directrice à temps partiel (0,1) à compter du 1er avril

Le groupe d'aidantes est lui constitué de 4 personnes dont deux mères et deux sœurs de personnes en situation de handicap. L'apport de ce groupe est considérable dans la réflexion concernant la philosophie des actions menées ainsi que leur traduction opérationnelle. Il intervient également, par le biais de présentations du service et de témoignages lors de rencontres avec les professionnels, avec des étudiants ou du grand public.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

44 proches aidants

de personnes en situation de handicap ont sollicité la PFR 68 :

- **33 des 44 proches aidants** ont saisi la PDFR 68 afin d'être accompagnés.

Après un état des lieux de la situation de l'aidant et du binôme aidant/aidé, un plan d'action a été construit par les professionnels puis proposé aux aidants à l'origine de la demande.

- **11 aidants** ont contacté la PFR 68 dans le but d'obtenir un simple renseignement.

→ La montée en charge s'est organisée de la façon suivante :

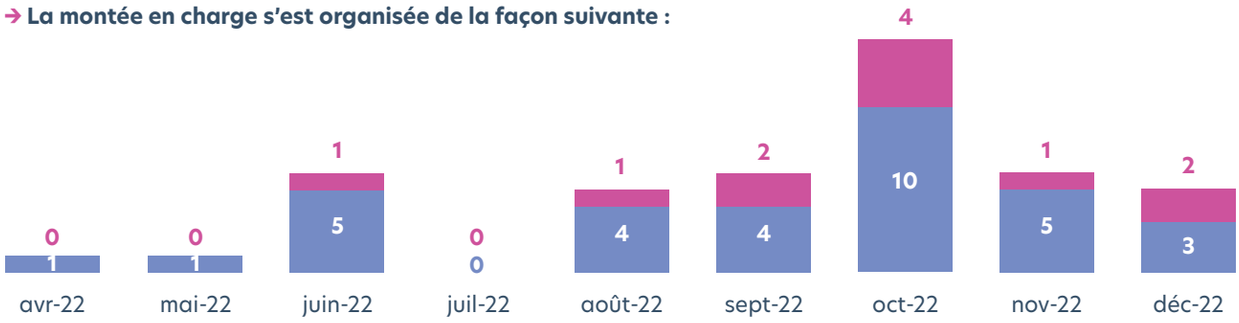

■ Nouvelle saisie pour un simple renseignement ■ Saisie pour un accompagnement dans le cadre d'un plan d'action

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

La PFR 68 n'a pas vocation à proposer à elle seule des solutions de répit, mais bien de mettre en relation la demande avec toute l'offre existante de façon non exhaustive et non cloisonnée entre le secteur ouvert et le secteur adapté, sur le département du 68 et sur un plan national pour les solutions de séjours de vacances (adaptés, inclusifs, en binôme aidant/aidé).

L'accompagnement vers les solutions de répit est réalisé à ce jour, et de façon directe à l'attention de l'aidant (par des groupes de paroles par exemple) et de façon indirecte (par une solution de répit pour l'aidé par exemple).

Pour ces 44 aidants qui ont contacté le PFR 68, nous comptabilisons **357 temps individuels** d'écoute, de soutien ou information soit en présentiel soit téléphonique. Ces temps oscillent entre 1 à 27 pour une seule et même personne. La moyenne étant de 8 temps par aidant.

Une étude de l'impact du rôle de l'aidant est réalisée lors du premier échange, elle permet de mettre en exergue la réalité du vécu de l'aidant et de définir les priorités du plan d'action. A ce jour, il ressort que l'impact négatif se situe essentiellement sur le temps libre et sur la santé des aidants.

A noter : L'estime de soi apparait importante pour ces personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie à leur proche en difficulté.

Impact du rôle d'aidant :

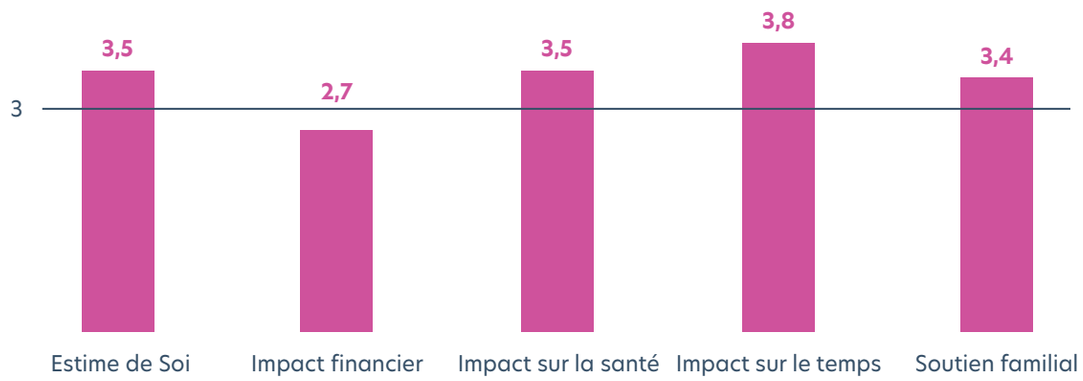

LES PLANS D'ACTION

Ces échanges, ainsi que les recherches des professionnels et la mise en lien avec les partenaires de la PFR 68 permettent l'élaboration conjointe d'un plan d'action personnalisé.

Ces plans d'actions ont permis de proposer de nombreuses solutions de répit de façon directe pour l'aidant (groupe de parole par exemple) ou de façon indirecte pour l'aidant (accueil séquentiel de l'aidé par exemple).

Il a ainsi été proposé :

- **53** solutions d'écoute, de soutien ou d'information,
- **26** solutions de maintien de lien social,
- **3** solutions de sensibilisation ou de formation,
- **4** solutions de répit à domicile,
- **166** autres solutions de répit (par exemple : répit en établissement par le biais de l'accueil temporaire).

LES LIEUX DE PERMANENCE

Afin de répondre à certaines contraintes logistiques d'aidants, nous avons conventionné avec 4 associations ou entreprises afin qu'elles puissent nous mettre à disposition des locaux en cas de besoin.

Nous avons ainsi conventionné avec :

- APEI Sud Alsace pour des bureaux à Saint Louis, Hirsingue et Altkirch,
- Foyer Arc en Ciel à Aubure,
- Santé Mentale Alsace situé à Rouffach,
- Up Intérim à Mulhouse.

LES PROFILS DES AIDANTS

Bien qu'ayant peu de recul à ce stade, nous avons mis en avant des chiffres clés concernant le profil de ces 44 aidants.

Provenance géographique des aidants :

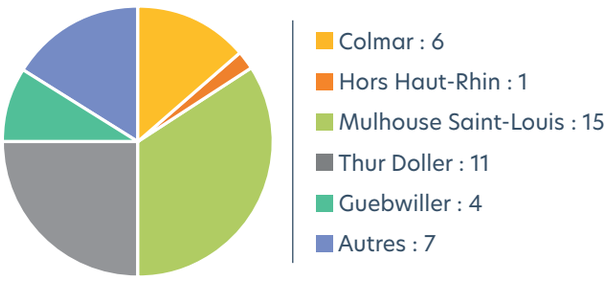

Nous constatons une majorité d'aidants vivant sur le secteur Mulhouse Saint-Louis et Thur-Doller (26 personnes sur 44, en lien avec des partenariats historiques et une communication plus importante sur ces secteurs).

Lien de parenté :

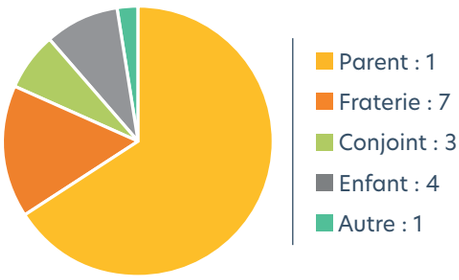

Les aidants ayant contacté la PFR68 sont, pour une large **majorité des parents** (29 sur les 44 aidants soit 66%). A noter également un nombre non négligeable de **fratries** (7 sur 44 soit 16%).

Les aidants, issus de tous milieux professionnels, sont **majoritairement des femmes** bien que le nombre d'hommes n'est pas négligeable (29 Femmes, soit 66%, et 15 Hommes et 34%).

A ce jour, tous les aidants qui nous ont contacté sont âgés de plus de 30 ans. Ce qui met en lumière la nécessite des démarches de communication auprès d'intervenants étant en contact avec des jeunes. La tranche d'âge la plus représentée est celle des personnes âgées entre 45 et 60 ans (16 sur 44 personnes, soit 36%).

LES PROFILS DES AIDÉS ACCOMPAGNÉS PAR LES AIDANTS

Catégorie d'âge :

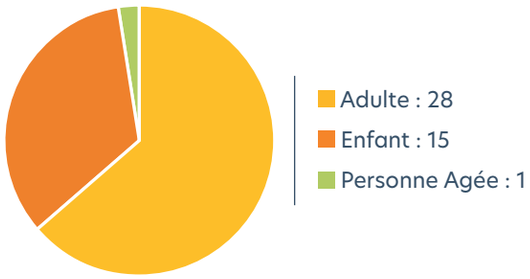

La majorité des aidants qui nous ont contacté accompagne un proche adulte en situation de handicap (28 sur 44, soit 64%).

Type de handicap :

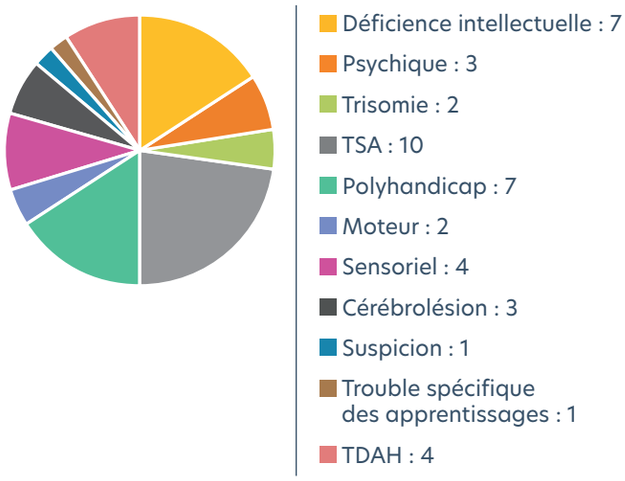

Le profil des aidés accompagnés par les aidants qui nous ont contacté est très large. Les personnes porteuses d'un trouble du spectre de l'autisme, de déficience intellectuel ou de polyhandicap représentent la moitié des situations.

La large palette de ces situations appuie la nécessite de répertorier de façon la plus large et complète possible l'ensemble des solutions existantes.

LA COMMUNICATION

La communication est un enjeu fort de la PFR 68 puisqu'il s'agit d'un service nouveau à présenter, mais avec également l'intention d'accéder aux **aidants dits « invisibles ».**

Ainsi la cheffe de projet a orchestré cette communication par **diverses présentations, mises en réseau et diffusions sur les réseaux sociaux.**

Les partenaires proposant des solutions de répit sont des **partenaires privilégiés** que nous avons largement rencontrés dès le lancement de la PFR 68. Ces rencontres (une 60aine) ont donné lieu à un répertoire, un outil de travail interne, nous servant de support pour la définition des propositions faites aux aidants.

Le renseignement de ce répertoire, indispensable, se poursuit au fil des semaines. Un enjeu important sera de réussir sa mise à jour pour qu'il reste efficace.

Pour sensibiliser les professionnels n'intervenant pas dans le champ du répit et le grand public aux rôles de l'aidant et à l'appui possible de la PFR 68, **17 actions de communication ont été réalisées.**

Il a, par exemple, été proposé une présentation/sensibilisation aux professionnels de la CPAM, à un collectif de médecins et paramédicaux, à des responsables de formation d'Ecole Sociale, à des psychologues scolaires etc...

LA 1ÈRE INSTANCE DE COORDINATION

Le 28 septembre 2022 s'est tenue une première rencontre appelée **instance de coordination organisée et animée par la PFR 68**. Une quarantaine de professionnels offrant un service de répit médico-social, sanitaire ou de droit commun étaient présents à nos cotés ainsi que l'ARS, la CEA et la MDPH.

Cette instance avait pour objectif **la présentation de notre nouvelle plateforme, de notre champ d'intervention et des actions déjà initiées.** Nous y avons évoqué notre rôle d'accompagnant des aidants et d'observatoire en matière de répit dans le champ du handicap sur le département.

La rencontre a permis de nombreux échanges et réactions qui mettent, une nouvelle fois en lumière, nos besoin d'articulation pour une **meilleure efficacité et lisibilité des professionnels et du public.**

Nous envisageons de reproduire une expérience de ce type pour nous engager dans des actions concrètes de coordination, et ce dans une logique de subsidiarité et de co-responsabilité.

En ce sens, les perspectives 2023 seront notamment **l'articulation avec les dispositifs existants sur le départements** (notamment la Communauté 360 et le PCPE) et, éventuellement, avec ceux des autres départements (PFR 67).

LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

L'équipe d'aidantes a porté l'organisation d'un évènement à destination du grand public à l'occasion de la Journée Nationale des aidants - le 06 octobre 2022.

Sur la base de scènes du film « Ma chère famille » de Benjamin LAURENT, un ciné-débat a été animé par les aidantes de la PFR 68 au Cristal Bowling de Wittelsheim.

Une large diffusion de l'information concernant l'évènement a permis de rassembler une vingtaine de personnes concernées par la problématique de l'aidance.

Une quinzaine d'aidés ont bénéficié, durant ce temps, d'une partie de bowling gratuite proposée et accompagnée sur place. Certains étaient d'ailleurs accompagnés de leur frère/sœur également jeunes aidants.

Cette première expérience de la Journée Nationale des Aidants, à l'image des premiers mois de lancement de la PFR 68, fut une belle réussite et une source d'inspiration pour l'avenir.

Les équipes, de professionnels et d'aidants, appuyées par des échanges réguliers avec l'ARS, ont fait preuve d'un engagement et d'un sens de l'adaptation tout particulier qui mérite d'être salué.

Rapport d'activité
Au fil des Loisirs

INTRODUCTION

L'année 2022 aura été marqué par le retour à la normal des activités d'Au fil des Loisirs après une année 2021 encore fortement impacté par la Covid. Cette épidémie aura encore un impact sur notre service dans les mois à venir avec un retour toujours progressif des participants notamment aux activités de temps libres mais nous avons retrouvé un planning d'activité semblable aux années post épidémie.

Il serait toujours peu concluant de réaliser un comparatif entre les chiffres de 2021 et de 2022, nous établirons donc ce comparatif simplement à titre d'exemple.

L'ACTIVITÉ EN 2022

456 adhérents

contre 428 en 2021
(chiffres non exhaustifs)

→ **Deux activités distinctes sont proposées au sein d'Au fil des Loisirs :**

1. LES ACTIVITÉS DE TEMPS LIBRE (ATL)

5 crénaux d'activités hebdomadaires

sur des activités de :
- piscine
- randonnée
- bowling

1 303 personnes

ont bénéficié de 135 activités hebdomadaires majoritairement des activités sportives.

76 séances individuelles

ont été réalisées :
- détente aquatique
- apprentissage de la natation
- activités physique en salle

2. LES SÉJOURS

465 vacanciers
contre 434 en 2021

35 séjours planifiés

- 6 séjours à l'étranger (Autriche et Belgique)
- 25 séjours en France
- 3 séjours de proximité en Alsace
- 1 séjour intra-muros (Foyer Marguerite Sinclair) sur la période hivernale

Il n'y aura pas eu de séjour à la carte en 2022 sur les séjours été comme hiver.

L'année 2023 sera une année déterminante sur la question de la difficulté de recrutement des équipes encadrantes.

La qualité des services proposés sur les séjours se traduit par un **taux de remplissage à 100%,** qui confirme la confiance accordée par les vacanciers et/ou leur tiers représentant.

CA 2022 : 1 155 042 €

ATL : 84 837 € (53 536 € en 2021) | **Séjours : 1 038 667 €** (984 848 € en 2021)

Avec 1 155 042 € de recettes et 1 164 747 € de dépenses, le résultats 2022 d'Au fil des Loisirs est de -9 705 €.
Il est donc prioritaire sur l'année 2023 de retrouver une balance positive pour notre service.

LE PERSONNEL

→ **Au fil des Loisirs compte au 31/12/2022 des professionnels répartis de la façon suivante :**

DIRECTION ET ADMINISTRATION

3 professionnels

- **1 directeur adjoint**
- **1 coordinateur d'équipe**
- **1 agent administratif**

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS ATL

7 auto-entrepreneurs

qui prennent en charge les divers créneaux d'Activités de Temps Libre proposés par le service

ENCADREMENT DES SÉJOURS

113 professionnels

recrutés pour encadrer les séjours adaptés, **dont 32 responsables** de séjours

Pour garantir le meilleur encadrement pour nos séjours, Au fil des Loisirs a :

- Réalisé **15 présentations de nos activités** dans les promotions d'éducateur sportif (STAPS), AMP, Moniteur Educateur, Educateur spécialisé, Infirmière, Aide-soignante, Ergothérapeute, psychomotricien, soit plus de 600 étudiants rencontrés.
- Réalisé des **interventions dans les centres de formation du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, Territoire de Belfort ainsi que dans le département du Doubs.**
- Dispensé une formation de deux jours pour les 32 responsables de séjour et d'une journée pour les 88 animateurs. Les thèmes abordés concernent la connaissance du public, la sécurité, l'organisation du séjour, l'hygiène, la bientraitance. La mise en place des protocoles liés à la Covid. Des informations complémentaires provenant du CNLTA. Connaissances des nouveaux outils et supports/Thématique sur les visites de contrôles DDCSPP et CNLTA. Intervention d'un professionnel d'ESMS et d'un parent sur leurs attentes lors du séjour. Enfin, apprentissage conduite de véhicules 9 places.

La conclusion de Maxime HABERMACHER

L'année 2022 aura permis au service d'Au fil des Loisirs de retrouver son rythme d'offre d'activités de temps libre et de séjours pré-Covid. On constate que l'engouement de nos bénéficiaires ainsi que la confiance des établissements partenaires est toujours intact car tout nos créneaux d'activité ont pu reprendre (aucune perte) et tout nos séjours ont affiché complet.

Cette confiance est très importante pour notre service, nous permet de retrouver des bases solides et d'entreprendre pour l'année 2023 un développement des activités de notre service.

Le facteur Covid nous semble être derrière nous et nous permet également d'entrevoir sereinement l'avenir. Cependant il faudra toujours garder cette variable à l'esprit.

Même si cela ne se traduit pas forcément dans les chiffres, l'avenir est porteur d'espoir pour Au fil des Loisirs avec de belles perspectives à venir pour l'année 2023. Toute l'équipe œuvrent d'ores et déjà dans l'objectif de développer tous les secteurs d'activités du service.

Cette année encore, ce sont plus d'une centaine de bénévoles qui sont venus donner de leur temps et de leur énergie afin de permettre à l'ensemble de nos vacanciers de pouvoir profiter de leurs séjours. De nouveaux « partenariat » de bénévolat ont vu le jour et seront amener à être reconduit dans les années futures.

C'est un plaisir et surtout une fierté de voir tout ce monde engagé, ce soutien autant des personnes de l'association que des personnes extérieures pour soutenir notre démarche.

Comme chaque année nous les remercions chaleureusement lors de notre soirée des bénévoles.

D'autre part, le fait de voir la quasi-totalité de nos partenariats se renouveler avec nos différents prestataires, que ce soit sur les séjours comme sur les ATL nous conforte quant à la qualité des services que nous proposons et renforce notre volonté d'améliorer continuellement la qualité de nos prestations.

Enfin je voulais dire un grand merci au Conseil d'Administration pour leur soutien dans cette période de renouveau. Même si la crise sanitaire est derrière nous, l'année 2022 aura été mouvementée pour notre service et votre confiance et votre soutien nous permettent d'appréhender l'année 2023 avec sérénité et beaucoup d'ambition. Notre volonté étant de pouvoir faire découvrir nos services à toujours plus de personnes et qu'ils s'épanouissent pleinement à travers ces derniers.

ASSOCIATION & GOUVERNANCE

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

par la Présidente, Chantal DURLIAT

Au Fil de l'Innovation, pour une organisation plus performante encore, au service des personnes accueillies et accompagnées

Comme évoqué lors du propos introductif, notre association se veut force de propositions, pour innover dans la déclinaison d'une nouvelle offre de service, mais aussi pour imaginer des organisations plus performantes et des instances de décision plus efficaces. Nous vous proposons de passer en revue le déroulé de l'année 2022, avant de nous projeter dans les orientations proposées pour les années futures.

AU FIL DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Voici le passage en revue des principales décisions prises par nos instances, durant l'année 2022 (CA des 24 février, 24 mars, 14 avril, 2 juin, 28 juin, 1er septembre, 20 septembre, 23 septembre, 11 octobre, 17 novembre et 15 décembre 2022).
Nota : chaque CA est précédé de travaux conduits en Bureau et par les Administrateurs Délégués, en lien avec l'équipe d'encadrement.

Il est rappelé que Mickaël NAPOLI avait été nommé Directeur Général en octobre 2021, suite à la démission de Katia MAIA.
Fin août 2022, suite à l'arrêt maladie de Monsieur NAPOLI, qui n'a jamais repris son poste par la suite, un contrat de management de transition a été conclu avec Patrick FAIVRE, sur un poste de Secrétaire Général, recouvrant alors le même périmètre de responsabilités que celui du Directeur Général.
Cette mission de management de transition a été conduite entre octobre 2022 et fin mars 2023 et a permis de définir l'organisation actuelle, qui se caractérise par le remplacement du poste de direction générale, par une délégation de responsabilité impliquant la nouvelle secrétaire générale et trois directrices/directeur de Pôles, assumant tous les quatre, en collaboration, l'intégralité des missions de direction.
L'ARS et la CEA ont été destinataires des documents de délégation correspondants et ont manifesté un vif intérêt pour cette innovation managériale.

Voici les évènements marquants intervenus, en lien avec les décisions prises à l'occasion des 11 séances de CA de l'année 2022 - l'AG annuelle ayant été quant à elle réunie le 23 septembre :

Février 2022

- Acquisition de parcelles de terrains à Malmerspach pour 88 100 euros, afin de permettre les extensions futures envisagées de la Maison Emilie.
- Evocation de litiges prud'homaux concernant deux anciens cadres (Nota : dossiers non réglés à ce jour).

Mars 2022

- Soutien aux exilés et aux personnes en situation de handicap d'Ukraine. Le 28 mars 2022, une collecte de matériel a eu lieu au sein des établissements, en partenariat avec le CCAS de la ville de Thann : matériel d'hygiène, médical, de puériculture et de logistique.
- Mise aux normes électriques de la Maison Emilie, selon les recommandations de la commission de sécurité.
- Validation du dossier de l'évaluation interne du Foyer Maison Emilie.
- Election de Chantal DURLIAT comme Vice-Présidente de l'UNAPEI Grand Est, le 17 mars à Metz.

Avril 2022

- Arrêté des comptes 2021, le 14 avril, avec constat d'un résultat excédentaire de 129 533 euros (102 514 en gestion propre et 27 019 en gestion contrôlée).

Mai 2022

- Adaptation de l'organigramme le 1er mai, avec la nomination de Roselyne KATZ comme Directrice de la Maison Emilie, en remplacement de Yves KLEIN, celle de Joël SRONEK sur l'ESAT à temps plein.
- Participation d'administrateurs et de cadres à une formation CREAI sur la transformation de l'offre, les 24 et 25 mai.

Juin 2022

- Participation à l'AG de l'UNAPEI du 9 au 11 juin à Montpellier.
- Validation du dossier de l'évaluation interne de l'IME
- Signature de la revente du terrain Buttenheg à la ville de Vieux-Thann, pour un montant de 173 000 euros.

Septembre 2022

- Information le 1er septembre sur une procédure d'alerte RPS, concernant le Directeur Général, en arrêt maladie, suite à un désaccord intervenu avec la Présidente de l'association.
- Saisine du CSE et mise en place d'une commission d'enquête avec recours proposé à un cabinet extérieur.
- Evocation le 20 septembre des scénarios envisageables pour assurer la continuité de la direction, avec l'expertise et les conseils de Mélanie LANGEN.
- Tenue d'un nouveau CA le 23 septembre, pour l'élection d'un nouveau Président et confirmation de Chantal DURLIAT à ce poste, à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Constitution d'un nouveau Bureau.

Octobre 2022

- Mise en place d'une mission de management de transition entre octobre 2022 et juin 2023, confiée à Patrick FAIVRE, consultant, expert certifié AFNOR.
- Lancement de la mission SECAFI pour rechercher une issue au conflit entre l'association et le directeur général.
- Recrutement d'une nouvelle RRH au siège, Gaëlle HENCHES.
- Intervention de Chantal DURLIAT à Colmar, le 7 octobre, à l'invitation de l'ARS, en présence de la Ministre Geneviève Darrieussecq, sur le thème du redéploiement de l'offre.

Novembre 2022

- Achat d'un terrain connexe à celui déjà acheté à Malmerspach pour un montant de 66 850 euros.
- Reconduction de l'opération Duodays le 17 novembre.

Décembre 2022

- Restitution des conclusions du cabinet SECAFI au CA et adoption des préconisations faites, visant à un règlement amiable de la situation ; décision de restituer les travaux du cabinet aux parties prenantes, au CSE et aux équipes des établissements et services.

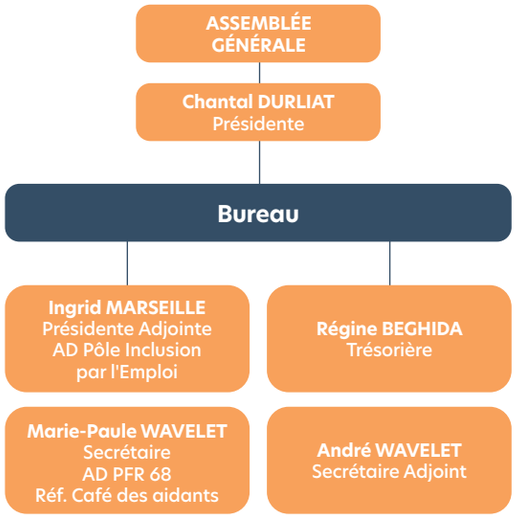

Organigramme au 21/09/2022

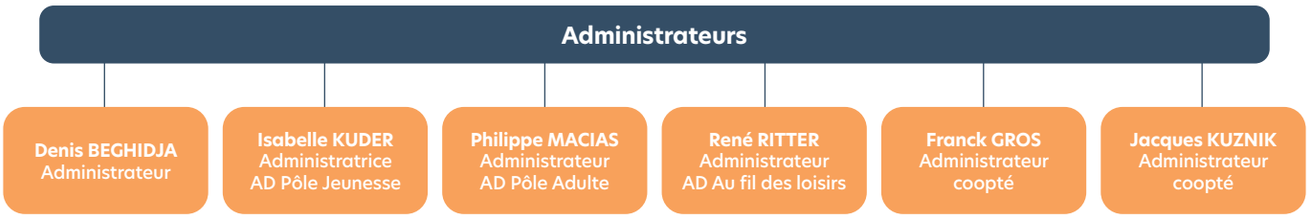

UN CAP À FIXER, POUR AVANCER ENSEMBLE VERS LES TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES

Ce rapide résumé du déroulé des décisions et principales actions engagées sous contrôle du CA, démontre plusieurs choses :

- **Ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise** et notre association, lors de moments difficile, sait trouver les forces nécessaires pour dépasser les tensions ou désaccords, en ayant pour objectif principal, le service rendu aux personnes accueillies et accompagnées.
- **On ne saurait résumer le fonctionnement associatif à la tyrannie de l'expertise des "sachant"** : la légitimité des administrateurs n'est pas liée à leurs compétences dans le champ médicosocial, elle est conférée par la situation d'aidant d'une personne vulnérable et au Droit que cela octroie, de pouvoir mobiliser des compétences professionnelles, au service des personnes en situation de handicap.
- **Une organisation trop pyramidale, ou le pouvoir de décision se trouve concentré entre les mains d'un seul dirigeant, est naturellement source de dérives** et notamment de remise en question de la légitimité de la gouvernance.
- **Dans l'environnement territorial du centre Alsace et du Sud Alsace, les exemples sont nombreux**, ou des dérives de dirigeants peuvent compromettre le fonctionnement associatif, voire la continuité de la mission d'intérêt général qui est conduite.
- **En outre, les conflits avec des cadres sont sources d'incertitudes économiques pour les associations**, car l'issue d'un contentieux est toujours incertaine pour les parties.

LE CHOIX RÉSOLU D'UN NOUVEAU MODÈLE MANAGÉRIAL

Pour toutes ces raisons, en mars 2023, nous avons choisi de rompre avec le modèle actuellement le plus répandu, d'un fonctionnement hiérarchique au sommet duquel se trouve un Directeur Général, **pour promouvoir le modèle dit d'intelligence collective**, construit autour d'une Secrétaire Générale et de trois Directions de Pôles.

Notre ambition est de l'expérimenter et le cas échéant de le promouvoir ensuite, comme une solution possible aux difficultés fréquemment rencontrées, au sein des associations du mouvement parental, entre gouvernance et dirigeance.

Notre organigramme actuel est donc celui-ci, plus équilibré certes, mais également qui permet d'opérer des régulations internes de façon plus aisée, en tant que de besoin.

Organigramme au 13/03/2023

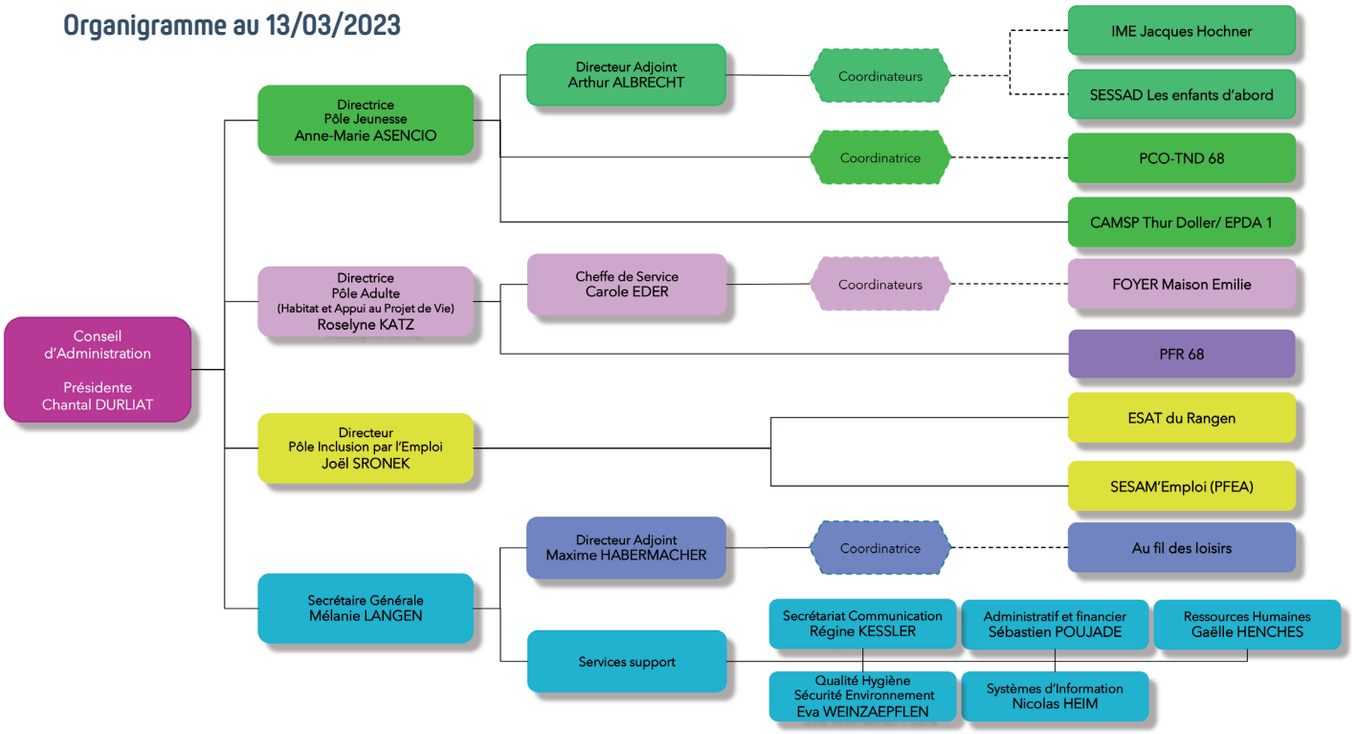

LE RENFORCEMENT DU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Notre projet, au-delà d'un fonctionnement revisité de l'équipe de direction, est aussi de travailler au renforcement associatif, ce qui passe par plusieurs chantiers engagés ou à engager.

Si la légitimité des administrateurs n'est pas liée à leur compétence, ils doivent néanmoins être en capacité de prendre des décisions conformes aux intérêts associatifs et aux règles de Droit. Ils participent au dialogue de gestion, conduisent une action militante auprès des pouvoirs publics, rendent compte de l'utilisation des deniers publics et engagent leur responsabilité dans la prise de décision collective, autant qu'individuelle, en raison des délégations qui leurs sont confiées.

Pour assumer cette capacité à gouverner, nous proposons plusieurs pistes d'amélioration :

- **Renforcer la formation des administrateurs,** grâce aux initiatives de l'UNAPEI et du CREAI notamment.
- **Associer de nouveaux administrateurs possédant une compétence utile à mobiliser au profit de la gouvernance :** un ancien cadre financier du secteur industriel, un ancien directeur de structure médicosociale, tout comme d'autres administrateurs déjà cooptés en raison de leur expérience, peuvent s'avérer des personnes ressources intéressantes pour nos organisations.

Il nous suffit de veiller à ce que le pilotage stratégique revienne bien aux administrateurs "parents" et que des responsabilités plus techniques soient confiées à ces nouveaux administrateurs "amis".

Nous souhaitons nous engager en 2023 dans cette voie, lors du renouvellement de notre CA.

- **Toiletter les statuts pour pratiquer un fonctionnement associatif plus organisé,** en discriminant davantage les fonctions du CA, du Bureau et des personnes y exerçant des fonctions particulières.
- **Eclairer les choix associatifs par des larges concertations en amont, au sein de commissions**

stratégiques ou techniques, associant des experts à leur fonctionnement, avec par exemple :

- Une commission vie associative, capitalisant les échanges en CVS ;
- Une commission stratégique, travaillant à l'évolution de l'offre de service et à la transformation de l'offre ;
- Une commission patrimoine, pour veiller à l'adaptation des locaux et autres immobilisations, à l'évolution des besoins, au respect des normes, à la maitrise des couts de l'énergie, etc. ;
- Une commission éthique, vie religieuse, vie affective et sexuelle, fin de vie, associant des médecins ;
- Une commission animation, bénévolat, fêtes, cérémonies, appel aux dons, pour faire vivre l'association tout au long de l'année et collecter des fonds.

Tout ceci n'est possible que si nous réussissions à mobiliser les bonnes volontés nécessaires : des jeunes parents, des experts et éventuellement des professionnels retraités ou bénévoles, avec la volonté de nous aider.

Gageons qu'un projet ambitieux, qui permet à chacun de s'impliquer dans une forme d'action ciblée ou il se sentira utile et où il pourra s'épanouir, avec une mission claire et un temps identifié, permettra de mobiliser davantage.

LES AXES DE TRAVAIL POUR 2023-2024

- La poursuite de l'expérimentation managériale et la promotion des résultats obtenus au sein du mouvement parental et au-delà ;
- La poursuite du renforcement de la gouvernance avec l'entrée de nouveaux administrateurs "amis", la détermination de nouvelles règles de fonctionnement : rôle des Administrateurs Délégués par Etablissements, dont un AD nouveau pour le siège et les fonctions support ;
- La réforme des statuts et la création de commissions spécialisées ;
- La réécriture de notre projet associatif 2023-2028 ;
- La conduite des évaluations externes prescrites par l'ARS au premier trimestre 2024 et parallèlement à cela, la conduite d'une vaste enquête de satisfaction familles et professionnels ;
- La conduite des audits préalables nécessaires à l'entrée en CPOM en 2025.

LA RÉNOVATION NÉCESSAIRE DU PATRIMOINE ASSOCIATIF

Une priorité sera également de poursuivre la rénovation de notre patrimoine immobilier vieillissant.

C'est un sujet complexe, car les besoins sont importants et dépassent nos capacités contributives propres.

Pour procéder avec professionnalisme et méthode, **le CA du 26 janvier 2023 a donné un avis favorable à la proposition de mise en place d'une assistance à Maitrise d'Ouvrage**, pour accompagner le développement de nos projets en matière immobilière.

Nos besoins en investissements pour la rénovation du "patrimoine associatif" sont à ce jour les suivants :

- **L'aménagement des nouveaux locaux du Moulin** : L'opération est lancée et les travaux sont en cours, comme explicité dans le rapport d'activité sectoriel
- **La réhabilitation complète de l'ESAT** : L'opération est une priorité, à programmer, justifiée car le déménagement de l'activité Espaces Vert, qui libère des volumes à réaffecter
- **Le regroupement CAMSP-PCO sur le site du nouveau Pôle Santé** : L'opération est une opportunité que nous avons saisie, avec l'accord de l'ARS, pour l'acquisition de nouveaux locaux, qui seront livrés fin 2024. Nous dispositions des provisions nécessaires à la conduite de ce projet.
- **La mise aux normes du Foyer** : L'opération concerne la construction d'un bâtiment neuf (pour l'accueil permanent) et la réhabilitation d'Emilie 1 (pour l'accueil temporaire); c'est une urgence absolue car exigé par la commission de sécurité (risque de fermeture administrative), cela ne sera qu'une étape de la reprise complète du site, pour laquelle des terrains ont été acquis, comme évoqué plus haut.

Les discussions sont engagées avec l'ARS et la CEA pour identifier les financements nécessaires à ce projet.

-L'extension de l'IME par la création d'une salle de réunion et l'isolation des locaux pour une meilleure efficacité thermique.

Pour pouvoir conduire à bien ces projets, le Bureau A2MO a été désigné après consultation, pour conduire à nos côtés, une mission d'assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Il s'agira, en fonction des priorités définies par le CA et de la stratégie patrimoniale associative, de définir précisément :

- Les couts estimatifs identifiés pour chaque projet et les couts connexes à y ajouter (études et maitrises d'œuvre, second œuvre, équipements, déménagements), avec un pourcentage de risque à évaluer)
- Les subventions et aides mobilisables pour chaque projet
- Les ventes réalisables de locaux inutilisés venant atténuer éventuellement le cout global des projets
- La capacité financière de notre association (encours d'amortissements, autres investissements à prévoir au PIP, capacité d'endettement, impact année par année sur l'équilibre des comptes, etc.)

Une première "Etude de faisabilité et de planification financière des projets immobiliers de l'Association" vient ainsi d'être lancée, dont les résultats seront communiqués en septembre 2023. Cet exemple illustre notre nouvelle approche, plus professionnelle, plus méthodique, que nous comptons adopter pour l'ensemble de nos projets associatifs.

PÔLE JEUNESSE

IME Jacques Hochner
Institut Médico-Educatif

10 rue Victor Schmidt
68800 Thann
ime@aufildelavie.fr
Tél. 03 89 37 13 23

SESSAD Les enfants d'abord
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

27-29 rue Kléber
68800 Thann
sessad@aufildelavie.fr
Tél. 03 89 35 70 06

CAMSP Thur Doller
Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

27-29 rue Kléber
68800 Thann
camsp@aufildelavie.fr
Tél. 03 89 35 70 06

EDPA
Equipe pluridisciplinaire Diagnostic Autisme

27-29 rue Kléber
68800 Thann
camsp@aufildelavie.fr
Tél. 03 89 35 70 06

PCO-TND 68
Plateforme de coordination et d'orientation pour les enfants présentant un trouble du neuro développement

27-29 rue Kléber
68800 Thann
pco@aufildelavie.fr
Tél. 03 89 35 70 06

PÔLE INCLUSION PAR L'EMPLOI

ESAT du Rangen
Etablissement et Service d'Aide par le Travail

37A rue des Pèlerins
68800 Thann
esat@aufildelavie.fr
Tél. 03 89 37 38 67

SESAM'Emploi
Plateforme d'Emploi Accompagné

37A rue des Pèlerins
68800 Thann
sesamemploi@aufildelavie.fr
Tél. 03 67 35 03 16

PÔLE ADULTE
"HABITAT ET APPUI AU PROJET DE VIE"

FOYER Maison Emilie
FAS-FAT-FAM-FAMT

20 rue des Ecoles
68550 Malmerspach
foyer@aufildelavie.fr
Tél. 03 89 82 73 43

PFR68
Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants des personnes en situation de handicap

20 rue des Ecoles
68550 Malmerspach
pfr68@aufildelavie.fr
Tél. 03 89 82 19 19

Au fil des Loisirs
Activités et séjours adaptés

17 rue du Commando de Cluny
68800 Thann
aufildesloisirs@aufildelavie.fr
Tél. 03 89 74 60 94

Au fil de la Vie

Unapei
POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Siège : association@aufildelavie.fr
17 rue du Commando de Cluny - 68800 THANN
Tél. 03 89 37 50 59

Suivez tous nos établissements

Conception : www.woopx.fr - Illustrations Freepik

Avec le soutien de :

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

ALSACE Collectivité européenne

Erasmus+

ALLOCATIONS FAMILIALES